

mhp 84

LES PECHEURS MARITIMES

DE LA CASAMANCE

par

M. C. CORMIER

RAPPORT INTERNE

N° 84



Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: B*4750 Ex: 1

le système de partage) sont analysés par le sociologue M.C. DIAW.

En tant que géographe, nous nous sommes attachés à décrire le mode d'exploitation du milieu en tenant compte :

- a. de la zone d'exploitation
- b. des techniques de pêche
- c. des espèces pêchées
- d. de la perception du milieu

3. La commercialisation du poisson

Ce thème abordé au cours de cette enquête fait l'objet d'un travail plus approfondi de deux économistes C. CHABOUD (ORSTOM)

M. KEBE (ISRA CRODT).

4. Les pêcheurs

On s'efforcera dans une phase ultérieure (octobre 1984-juin 1985) d'avoir une approche plus anthropologique - en décrivant le cadre de vie des pêcheurs - en relevant la biographie de quelques pêcheurs.

Au cours de cette enquête nous n'avons relevé que quelques données démographiques et professionnelles :

- a. l'âge des pêcheurs
l'âge des capitaines
- b. l'éthnie
Le village d'origine des pêcheurs migrants
- c. La religion
- d. L'ancienneté de la pratique de la pêche
- e. L'activité antérieure
Les autres activités concomitantes.

Ce document présente les premiers résultats du dépouillement d'enquêtes effectuées en mars 1984 auprès des pêcheurs maritimes migrants de la Casamance.

L'équipe se composait de 2 chercheurs :

- M.C. DIAW sociologue ISRA
- M.C. CORMIER géographe ORSTOM,

et de 3 enquêteurs :

- A. DIATTA
- M. DIOP
- M. FAYE.

L'enquête a été faite dans 9 centres de pêche (BOUDIEDIETE, CAP SKIRRING, DIEMBERING, BOUCOTTE, ELINKINE, PONTA BASSUL, DIOGUE, SALOULOU, KAFOUNTINE).

Pour chacun de ces centres, on a établi une fiche indiquant le site, l'accessibilité, les divers équipements, infrastructures, encadrements (1)

59 pêcheurs ont été interrogés, ce qui correspond à 54 unités de pêche (UP) soit 22,5 % des U.P. recensés en Casamance maritime (2). Cet échantillon est assez représentatif. (3)

Cependant, on relève de nombreuses lacunes dans les enquêtes (questions omises ou non répondues des pêcheurs). Leur hétérogénéité, due à la diversité des enquêteurs, rend souvent leur lecture difficile.

Enfin, certaines questions posées à des pêcheurs diola ou à des pêcheurs qui ne migrent plus, sont inadaptées. On tiendra compte de ces défauts dans les enquêtes ultérieures.

On s'est efforcé de dépouiller ces enquêtes en fonction des différents thèmes abordés, à savoir :

1. les migrations,
2. la pêche,
3. la commercialisation du poisson
4. les pêcheurs.

PLAN

1. Migrations :

a. la dynamique temporelle

- durée de la campagne
- calendrier
- saisons préférées pour migrer
- motifs.

b. la dynamique spatiale

- itinéraire
- motifs avancés pour pêcher si loin du village d'origine
- différents campements saisonniers : la mobilité des pêcheurs.

Cette étude a été faite à partir de la campagne de 1983, Les données pour la campagne de 1984 étant incomplètes.

2. La pêche :

Les moyens de production et les rapports de production (particulièrement

(1) voir enquête village en annexe.

(2) 240 U.P. recensés en septembre 1983

(3) voir enquête pêcheur en annexe

On relève ainsi plusieurs types de calendrier, l'un primant sur l'autre selon l'interlocuteur et la place qu'il accorde à ses différentes occupations.

- 19 pêcheurs mettent en avant le calendrier halieutique. Ils suivent la migration des poissons ou des langoustes, ils vont en Casamance au moment où les eaux sont les plus poissonneuses c'est-à-dire quand les "eaux chaudes" rencontrent les "eaux froides" c'est alors le début de la campagne de "bunt u noor" (1)

- 9 privilégient le calendrier agricole

"après la période des cultures"

"après l'hivernage"

"après la saison des pluies" (2)

"pendant la saison morte".

- 7 planifient leurs activités selon le calendrier religieux

"après la Tabaski"

"après le Tamxarit".

- 7 ont retardé leurs migrations en Casamance pour des raisons d'ordre familial ou matériel (panne de moteur par exemple).

- 3 mettent en avant le calendrier touristique. L'ouverture des hôtels leur assure des débouchés.

- Enfin, 3 se rendent en Casamance à des dates fixes sans motifs apparents.

Il ressort de cette analyse que les motifs d'ordre "professionnels" dominent. Les interlocuteurs sont d'abord des pêcheurs ; ils ont une bonne connaissance du milieu marin, des migrations des espèces comme des meilleurs lieux de pêche.

La pauvreté du vocabulaire pour désigner la saison de pêche est étonnante. A l'exception du "bunt u noor" et la "tant" (3), tout est emprunté au vocabulaire agricole, ce qui laisse à penser sur la place respective de la pêche et de l'agriculture (4).

b. L'espace des migrations :

Pour décrire l'espace utilisé par les migrants, nous avons retenu :

- le lieu de départ, qui peut être distinct du village natal

- les arrêts au cours de la migration

- le lieu de pêche enquêté, qui peut être une étape de la campagne de pêche ou le lieu d'installation pour toute la durée de la campagne

o. Régularité de la migration

On peut mesurer la régularité de la migration en comparant le lieu de séjour en Casamance lors de la campagne de 1983 et de 1984. Dans 75 % des cas, c'est-à-dire 35 sur 47, les pêcheurs sont revenus dans le même campement.

Si on remonte dans le temps (5), on voit que près de la moitié des pêcheurs viennent dans le même campement depuis moins de 5 ans et le quart depuis 2 ans seulement.

En fait ces résultats ne sont pas très significatifs : les migrations en Casamance sont beaucoup plus anciennes, ce qui n'empêche pas les campagnards de changer fréquemment de lieu de campement.

Par ailleurs, l'ancienneté de la fréquentation est très variable selon les

(1) "... " réponses données par les pêcheurs "bunt u noor" littéralement "porte de la saison sèche" de février à mai.

(2) "nawette" août, sept., oct.

(3) "tant" = fin de la campagne à l'issue de laquelle les pêcheurs se partagent les gains retirés de leur pêche.

(4) Une analyse du vocabulaire de pêche dans les différentes langues (Wolof, Sérère, Diola...) serait pleine d'enseignements à ce sujet.

(5) cf. Tableau 3 : Ancienneté de la fréquentation du campement de pêche.

A peu près toutes les migrations s'effectuent du nord au sud; selon les pôles d'arrivée, l'aire de recrutement des pêcheurs est plus ou moins large.

A Kafountine et Boucotte, les pêcheurs viennent de toute la côte sénégalaise, exception faite du Sine Saloum. Les Saint-Louisiens, les Gandiolais et les Lebou de la Petite Côte sont majoritaires.

Au cap Skirring, à Saloulou et à Diembering, les pêcheurs viennent surtout de la Petite Côte.

La carte établie pour l'ensemble des migrations lors de la campagne de 1983 indique les grands itinéraires, les grands campements saisonniers et les regroupements.

La quasi-absence d'itinéraire isolé est frappante (1).

Les pêcheurs du même village partent au même moment vers le même campement de Casamance. Les habitants de Bassul se regroupent à Ponta Bassul, ceux de Pointe Sarène au Cap Skirring, ceux de Batine (Thionck Essyl) à Boudiédiète, ceux de Gandiole à Boucotte.

Cependant, les pêcheurs migrants à partir d'un même village peuvent aussi se disperser. Ainsi en est-il des Saint-Louisiens qui font des campagnes à Kayar, Joal et Kafountine; ceux de Yène se dispersent en Casamance entre les centres du Cap Skirring, Abéné, Kafountine et Diembering, ceux de Niodior entre les centres de Saloulou, Boudiédiète et de la Gambie.

Malgré tout, prédominent les regroupements des pêcheurs migrants de la même ethnie et du même village d'origine.

o Motifs avancés pour pêcher si loin du village d'origine (2) :

Les motifs les plus souvent avancés sont d'ordre biologique. 37,5 % des pêcheurs migrant suivent le poisson.

Ces pêcheurs viennent souvent de grandes régions de pêche (Petite Côte, Grande Côte). La désaffection vis-à-vis de ces régions s'explique-t-elle par leur surexploitation ?

La diminution de certaines espèces comme la *Sardinella aurita* sur la Petite Côte, la diarégne, la langouste à Yène (3) est manifeste. D'autres diminutions comme celle de la sole sont mal connues mais ressortent des témoignages des pêcheurs.

L'augmentation de la fréquentation de ces régions de pêche est très nette aussi avec l'apparition de la senne tournante (4).

En contre partie, la Casamance apparaît comme une région neuve aux ressources encore inexploitées.

Langoustes et soles sont recherchées de concert par suite de la similitude des saisons de pêche, lieux de pêche, engins de capture (filet dormant) et débouchés (hôtels, grands Vivier de Dakar, marché Kermel à Dakar, exportation).

Les raisons économiques motivent 29 % des migrants. Deux thèmes majeurs reviennent. En Casamance, la concurrence entre les pêcheurs est bien moindre que sur les autres côtes sénégalaises. Par ailleurs, le développement touristique de la Casamance assure des débouchés aux pêcheurs. La demande se porte sur des poissons de valeur, ce qui rend le marché d'autant plus avantageux. Ainsi, en Casamance, les rendements sont meilleurs car la production est supé-

(1) Un trait sur la carte représente la migration d'une pirogue.

(2) cf. Tableau 4

(3) La coopérative des pêcheurs de langouste existe toujours à Yène mais les pêcheurs vont chercher les langoustes en Gambie.

(4) La senne tournante apparaît au début des années 1970 sur la Petite Côte et se multiplie à partir de 1974. Elle se développe après 1976 à Saint-Louis, à partir de 1979 à Kayar.

campements. Ponta Bassul, par exemple, est fréquenté par les Nyominka depuis plus de 20 ans.

Finalement, cette dispersion des pourcentages montre la variété des migrations en Casamance.

- Certaines sont régulières, stables, fort anciennes, le fait de groupes de pêcheurs de même origine, du même village et souvent de la même famille. Ainsi en est-il pour les Nyominka de Ponta Bassul et de Ponta diogan.

- d'autres sont anciennes mais les lieux de séjour en Casamance ont varié. Elles sont souvent le fait de pêcheurs "professionnels" qui suivent le poisson et s'adaptent aux changements des conditions écologiques et politiques dans le cas de la pêche en Guinée Bissau. Globalement, les pêcheurs tendent à pêcher de plus en plus vers le sud.

- d'autres récentes sont le fait de jeunes pêcheurs étrangers ou autochtones. Ce phénomène correspond à l'introduction des moteurs et l'adoption de grands filets en Casamance plus tardivement que dans les autres régions côtières sénégalaises.

o Itinéraire suivi par les migrants.

Nous avons établi des cartes à partir :

- . du village de départ
- . des arrêts
- . du village d'installation

Pour la campagne de 1983.(1)

Les centres des migrations selon les campements indiquent les grands itinéraires avec la longueur du trajet et la route suivie par la pirogue, les arrêts pour pêcher ou pour réparer le matériel, les changements des lieux de campement entre 1983 et 1984.

Pour Elinkine et Diogué, ces cartes sont sans intérêt : presque tous les pêcheurs sont résidents permanents ou des autochtones.

La carte établie d'après Ponta Bassul est très simple : tous viennent de Bassul (île du Saloum) sauf un pêcheur originaire du département de Bignona.

Les pêcheurs et leurs familles se sont installés dans le même campement en 1983 et 1984. Un seul pêcheur, celui originaire du département de Bignona a changé de campement pour se rendre en Guinée Bissau.

La majorité descend de Bassul à Ponta Bassul en pirogue, directement. Quelques uns font un arrêt à Sokone pour prendre du matériel et à Saloulou où résident des parents Nyominka : ils en profitent pour se reposer et entreposer leur matériel de pêche.

La carte de Boudiédiéte est originale dans la mesure où elle exprime le "cosmopolitisme" de ce centre. Aux migrations interrégionales des "étrangers" s'ajoutent les migrations intrarégionales des autochtones, tous attirés par les eaux poissonneuses de la Guinée Bissau.

Les 5 autres cartes font ressortir 3 grands pôles de départ à savoir :

- Saint-Louis, Guet Ndar, Gandiole
- la petite côte (Yène, Ngaparou, Pointe Sarène, Nianing, Ndéyane...)
- les Iles du Sine Saloum (Niodior, Bassul, Baout...)

On relève quelques lieux de départ secondaires en provenance de Gambie (Bulfut, Banjul...)

Par contre, la Gambie est un lieu d'arrêt privilégié sur le chemin de la migration, pour pêcher, réparer le matériel, se reposer, passer des fêtes religieuses, prendre la famille, faire des achats.

Abéné, Kafountine et Banjul sont les centres où les pêcheurs s'arrêtent le plus fréquemment pour pêcher, avant d'atteindre leur campement saisonnier.

(1) cf. cartes Ia : une carte par campement soit 9 cartes.

Ib : une carte pour l'ensemble des migrations de la campagne 1983.

pêche où ils pêchent une partie de l'année, l'autre partie, ils migrent en Casamance. Ce type concerne aussi les pêcheurs qui ont quitté leur région d'origine, n'y reviennent qu'un ou deux mois par an et sont souvent considérés comme des autochtones ou des résidents permanents.

30 % des pêcheurs ont changé de campement en Casamance. Il s'agit de pêcheurs autochtones (1) et de pêcheurs étrangers qui n'ont jamais occupé de campements saisonniers hors de la Casamance.

18 % des pêcheurs ont changé de campements à l'intérieur et en dehors de la Casamance, se rendent pour quelques jours en Guinée Bissau (Katiaw) ou en Gambie (Bulfut, Gunjul).

17 % des pêcheurs, originaires de grands centres de pêche, migrent traditionnellement le long des côtes du Sénégal. Ils ont fait des campagnes à Kayar, Mbour et Joal. Depuis, ils migrent en Casamance toujours au même campement.

On a illustré la diversité des campagnes de pêche en retraçant les itinéraires suivis par trois pêcheurs depuis le début de leurs activités (2).

II. La pêche sur la côte casamançaise

Nous ne décrivons ici que la pêche maritime ou "assimilée" c'est-à-dire toute forme de pêche qui, par ses techniques, ses engins, ses espèces-cibles son organisation, s'identifie à la pêche en mer quoiqu'elle ne se pratique pas toujours en milieu marin.

Autrement dit, nous prenons en compte dans cette description la pêche dans l'estuaire (3) et dans les bolons jusqu'à une certaine limite, celle où leur exploitation se rapproche davantage de la "petite pêche paysanne" autochtone. Cette limite est arbitraire. En fait, la méthode de discrimination la plus évidente se base sur l'utilisation ou non de pirogues motorisées, grandes pirogues susceptibles d'affronter la mer par opposition aux "BUSANA" petites pirogues utilisées par les Diola, inopérantes en mer.

a) Les lieux de pêche :

A partir des lieux de pêche cités on peut déterminer les zones d'exploitation (4), les milieux recherchés pour telles espèces (5), le rayon d'action des pirogues et la distance parcourue, les conditions d'accès aux ressources (6) et la perception du milieu par les pêcheurs.

Un lieu nommé est un lieu connu, voire approprié ; la variété ou la pauvreté de la toponymie renseigne sur la familiarité de l'interlocuteur avec la pêche, de sa connaissance des niches écologiques par exemple.

. le problème de la dénomination :

La détermination des lieux de pêche n'est pas facile. Nous n'avons obtenu que 34 réponses sur 57 pêcheurs interrogés. Soit par ignorance (2 cas), soit par confusion avec le nom du village (5 cas) (7), soit par refus de répondre (16 cas), il manque 23 réponses (8).

Parmi les réponses obtenues, 22 lieux sont dénommés d'après les villages et peuvent être facilement resitués à l'aide d'une carte au 1/50 000.

(1) Ils ont plusieurs campements selon les saisons et selon les années.

(2) cf carte 2

(3) La Casamance n'est-elle pas un bras de mer ?

(4) mer, estuaire, bolon

(5) Fond rocheux ou fond sableux

(6) Existe-t-il un partage de fait ou de droit des zones de pêche ?

(7) Il n'existerait pas de nom spécifique pour désigner les lieux de pêche

(8) cf. tableau 6

rieure et le poisson de qualité est vendu à des prix élevés.

Une autre motivation très intéressante est d'ordre social, le pêcheur quitte le village pour s'émanciper ; la migration est un moyen d'éviter les dépenses de prestige et les pressions sociales. 22,5 % des pêcheurs sont concernés par ces motifs.

Les différents campements saisonniers :

Il faut d'abord préciser ce que nous entendons par "campement". Ponta Diogan est un campement saisonnier typique, construit par et pour les pêcheurs étrangers (ici, les Nyominka) occupé le temps de la campagne de pêche. Il est constitué par un ensemble de paillottes, sur le modèle de la case wolof, alors que dans leur village d'origine - Diogan dans le Sine Saloum - l'habitat est en dur.

Elinkine est un centre de pêche composite du point de vue de l'habitat des pêcheurs. Nombreux ont une maison en dur dans le village.

Kafountine juxtapose un campement de saisonniers sur la plage et un village. En fait, les pêcheurs ne passent que la journée sur la plage : les paillottes sont des abris pour faire la cuisine, réparer et entreposer les filets, faire la sieste. Le soir, les pêcheurs et leur famille gagnent le village où ils louent des chambres dans des maisons en dur (1).

Ici, nous utiliserons la notion de campement au sens le plus large. Sur 59 pêcheurs interrogés, 39 (soit 66 %) ont changé de campements depuis qu'ils viennent pêcher en Casamance et/ou depuis qu'ils pêchent. La question n'a pas été posée avec suffisamment de précision pour distinguer les lieux de migrations avant la venue en Casamance et les campements depuis qu'ils migrent en Casamance.

Sont aussi confondues les périodes c'est-à-dire les changements intra-annuels et interannuels de campement.

Par exemple, les pêcheurs du quartier de Batine à Thionck Essyl ont, au cours de la même année, au moins 2 campements, 1 à Boudiédiète et 1 en face de Karabane, à Badiankassel, en avril. D'une année sur l'autre, ils peuvent aussi changer de campements ; ainsi en 1968, ils étaient à Goudomp.

Nombreux pêcheurs ont un campement en Casamance et pêchent en plus quelques mois ou bien en un autre lieu de pêche en Casamance ou bien en Gambie, en Guinée Bissau.

Ces migrations à moyenne distance ne durent que quelques mois.

D'autres pêcheurs ont complètement modifiés leur migrations et sont passés de la Grande Côte à la Petite Côte et à présent à la Casamance.

La cartographie des différents campements, en ne retenant que ceux situés en Casamance, ne permet pas de déduire l'attraction de tel campement à partir de telle date, tant les mouvements sont variés.

De même, l'évolution temporelle est difficilement décelable. On peut seulement émettre comme supposition la descente croissante des pêcheurs en Casamance. Le développement de la senne tournante sur la Petite Côte puis la Grande Côte d'une part, les difficultés juridiques pour pêcher en dehors des eaux sénégalaises (2) d'autre part, expliquent sans doute, cette tendance.

On a essayé d'estimer la mobilité des pêcheurs d'après le nombre et le lieu des campements qu'ils fréquentent lors de leur migrations (3)

34 % des pêcheurs depuis qu'ils effectuent des campagnes de pêche, vont régulièrement au même campement en Casamance. Ce type de migration régulière est donc important. Il concerne les pêcheurs originaires de grands centres de

(1) Nous préciserons cette notion de campement dans une étude ultérieure sur l'habitat et le cadre de vie des pêcheurs en Casamance.

(2) cf la Guinée Bissau.

(3) cf. Tableau 5

Cette méfiance réciproque est manifeste dans l'occupation de la plage. Le groupe GOPEC des pêcheurs Diola s'est installé à une cinquantaine de mètres des pêcheurs "étrangers". De même, ils occupent un espace marin, à part, qui ne varie pas. Depuis le début de leur activité (1981), ils exploitent la même zone située vers Saloulou au bord du rivage. La première année les résultats ont été excellents: En deux mois, ils ont obtenu les gains de toute une campagne. Depuis, les prises ont baissé par suite de la surexploitation de cette zone.

La peur de la haute-mer, la connaissance trop rudimentaire et trop récente de ce milieu sont-ils les seuls motifs qui retiennent les Diola à chercher de nouvelles zones de pêche ?

. Rayon d'action des pirogues :

On peut mesurer le rayon d'action des pirogues en dessinant, au moyen d'une flèche, la distance parcourue du centre de pêche aux lieux de pêche approximatifs (1).

Le rayon d'action n'est pas systématiquement fonction de l'importance du centre de pêche. Il est vrai que Kafountine, le plus grand centre de la Casamance, a un grand rayon d'action : le facteur premier est la situation géographique du centre de pêche. Ainsi, Elinkine et Ponta Bassul ont un vaste rayon d'action car ils ne sont pas situés au bord de la mer et pêchent dans toutes les directions et tous les milieux.

Le cas de Ponta Bassul est frappant : ses pirogues fréquentent pratiquement toutes les zones de pêche de la Basse Casamance c'est-à-dire l'estuaire, les bolons (2) et la mer (3).

Les pirogues d'Elinkine parcourent une distance un peu moins grande, pêchent surtout dans les marigots et les bolons des environs, et en mer que jusqu'à Salindaye et Saloulou.

Le faible rayon d'action de certains centres s'explique par le type de pêche que l'on y rencontre : à Diembering et Boucotte, les pirogues restent près des rivages rocheux pour poser les filets dormants à langouste.

Très peu de pirogues font des sorties de pêche vers le nord alors que ces zones sont poissonneuses. En fait, Abéné, Diana, les centres côtiers de Gambie sont davantage fréquentés comme escales de pêche au cours des mouvements de migration.

De plus en plus, les pêcheurs expriment le désir d'aller vers le sud. Les pirogues de Kafountine vont en nombre croissant pêcher au large de Saloulou et de Diembering et même jusqu'au Cap Skirring. La Guinée Bissau attirent aussi de nombreux pêcheurs...

b) Les engins de pêche :

Nous ne voulons donner ici qu'une image des engins de pêche les plus représentatifs globalement en Casamance et par centres de pêche. Le document statistique sera fourni par le dépouillement du recensement du parc piroguier (avril 1984) (4).

En Casamance, on relève par ordre d'importance :

- les filets dormants (FD) gros poissons - 25- (5)
- les FD langoustes et soles - 15-
- les sennes de plages (SP) - 10 -

(1) cf. carte 3 : lieux de pêche

(2) Bolon de Diouloulou, de Karabane

(3) Côte maritime de Boudiédiète à Saloulou

(4) cf. carte 4. Un engin représente une unité de pêche, ce qui sous-estime la réalité puisqu'on compte souvent plusieurs engins par unité de pêche.

(5) Nom vernaculaire du FD : Mball serr.

Par contre, 12 noms sont "originaux", inventés par les pêcheurs, déformés, connus que très localement (?), mais dans tous les cas, absents des cartes de l'IGN. (1). En voici la liste :

DIELOU SARFF
 TIRYS près de Saloulou
 GOUYE
 HEROU TEROU
 SANKALAN
 BOLON KEL
 NJANGAAT
 IBOUCK
 ASSINE (cité 2 fois)
 BOUEE sifflet (cité à Kafountine)
 Soufflée (cité à Diogué)
 sortet (cité à Diogué)

Les trois derniers noms indiquent que les pêcheurs se servent des bouées comme d'un repère et il existe effectivement des "bouées sifflets", des "bouées cloches", des bouées rouges", des bouées vertes"... A l'embouchure de la Casamance, face à la presqu'île de Niikine se trouve une bouée sifflet (2), peut-être celle-là même qui est désignée par les pêcheurs de Diogué.

Parmi ces noms "originaux" certains sont identifiables comme ceux donnés par les pêcheurs de Yène. Les gîtes à Langoustes qu'ils ont découverts au large de Diembering ont été baptisés d'un nom lebou composé généralement du terme "kër" (3) et d'un déterminant (4).

. La perception du milieu marin :

La connaissance des sites de pêche conduit à leur dénomination. Ces noms, le plus souvent d'origine étrangère, ne sont pas communiqués entre les pêcheurs d'origine différente. Chaque communauté est jalouse des zones qu'elle a découvertes quoique cette zone, en principe, ne lui appartienne pas. L'accès à la mer est libre.

En fait, n'existe-t-il pas un partage du milieu marin ?

Un site découvert par une unité de pêche est-il ou non une chasse gardée ?

A Guet-Ndar, les sites sont connus de longue date et portent les noms des pêcheurs qui les ont découverts, bien souvent les grands parents des pêcheurs actuels (5).

A Kayar, les conflits intercommunautaires entre autochtones et guet-ndariens ont conduit à une délimitation des zones de pêche : la pêche au filet dormant et la pêche à la ligne se partage l'espace maritime de Kayar.

A Kafountine, les plus anciens pêcheurs sont des guet-ndariens. Ils ont découvert les sites de pêche mais disent ne pas leur avoir donné de noms spécifiques.

La concurrence manifeste entre les Guet-ndariens et les Diola, récemment "convertis" à la pêche, explique sans doute cette discrétion au sujet des noms.

Les Guet-ndariens sont jaloux de leur savoir : ils se plaignent de n'obtenir aucun crédit, aucune aide comme celles accordées aux Diola par le GOPEC, CARITAS... alors que ce sont eux qui ont initié les Diola à la pêche (6).

(1) Aux déformations locales, s'ajoute le biais du relevé et de la transcription phonétique par plusieurs enquêteurs de langue natale différente.

(2) Information donnée par PAGES, chercheur ORSTOM

(3) Kër = maison

(4) Comme déterminant, on relève des adjectifs qualificatifs : grand, beau..., des noms de personnage héroïques ou renommés. Ainsi "Bamba Mouskam" est le nom d'une pièce de théâtre qui retrace la vie du fondateur du mouridisme.

(5) cf. étude d'A. SENE sur les pêcheurs Guet-ndariens

(6) Les diola ont appris à pêcher en mer en servant comme manœuvres dans leur équipage.

Les plus de 55 ans, trop âgés, ne sortent plus guère en mer. Ils s'occupent à terre :

- de la réparation des filets
- de la vente du poisson
- de la comptabilité
- du partage des produits.

(c'est eux souvent qui gardent la caisse commune jusqu'à la fin de la campagne, décident des dépenses(1)).

- de l'organisation domestique (2)

Un partage des tâches s'effectue au sein de l'équipage en fonction de l'âge.

. L'âge des capitaines (3)

Sur les 59 pêcheurs interrogés, 43 sont capitaines de la pirogue, soit 73 %. Ce chiffre, qui n'a rien d'étonnant, traduit les règles de préséance. L'interlocuteur privilégié est le responsable de l'unité de pêche, celui qui a l'autorité, celui qui connaît le mieux ses hommes (4), la pêche (5), l'organisation sociale et domestique de l'unité.

En moyenne, l'âge des capitaines est un peu inférieur à celui des pêcheurs. Ce fait traduit surtout la moins grande dispersion de l'âge des capitaines.

85,5 % des capitaines ont entre 25 et 55 ans; 7 % seulement ont moins de 25 ans; la tâche de capitaine nécessite une certaine expérience.

9% seulement ont plus de 55 ans : la tâche de capitaine nécessite les pleines capacités physiques du pêcheur. Il sort tous les jours en mer.

La pyramide présente une légère anomalie négative entre 35 et 45 ans qui reste inexpliquée.

Quand le capitaine n'est pas le membre de l'équipage le plus âgés; les responsabilités sont partagées.

A terre, l'ainé est le responsable, surtout quand il est à la fois le borom kër (6), le borom mball (7) et/ou le borom gall(8).

En mer, le capitaine dirige la pirogue, sait où et quand sortir, où et quand lancer le filet.

30 capitaines soit 70 %, sont aussi propriétaires de la pirogue ou/et des filets. Ce cumul des tâches s'explique par le fait que le plus âgé est celui qui a l'expérience (9) et qui a accumulé un capital suffisant (10) pour investir dans la pêche (11).

Au delà d'un certain âge, le propriétaire peut confier la pirogue à un parent plus jeune, apte à la diriger et à sortir chaque jour en mer. Ainsi, 30 % des capitaines ne sont pas propriétaires des filets ou/et de la pirogue mais tous, à quelques exceptions près, sont apparentés au propriétaire.

(1) à la fois la dépense alimentaire, quotidienne et les dépenses exceptionnelles comme les accidents, dégâts, maladie.

(2) "borom kër" maître de maison

(3) cf. Tableaux 9a et 9b

(4) les membres de l'équipage

(5) la mer, les poissons, les engins

(6) cas général où le plus âgé est maître de maison

(7) propriétaire du filet

(8) propriétaire de la pirogue

(9) donc capitaine

(10) en tant que simple pêcheur dans l'équipage d'un parent

(11) donc propriétaire des filets, de la pirogue

- les filets maillants dérivants de fond (yolal) -5-
- les lignes - 4 -
- les filets maillants dérivants de surface (félé-félé) - 3 -

Les centres de pêche sont spécialisés dans tel type de pêche en fonction de leur situation géographique et de leur environnement. On ne trouve les FD qu'en mer alors que dans les estuaires et les bolons, on trouve des SP, des lignes, des félé-félé.

Les centres de pêche, où les engins de pêche sont les plus variés, se situent à la limite de plusieurs milieux. Ponta Bassul, Saloulou, Elinkine, Boudiédiète, situés sur un bolon ou l'estuaire de la Casamance, peuvent exploiter aussi bien la mer que l'estuaire ou les bolons.

En contre-partie les centres de pêche où l'on ne relève qu'un type d'engin, la plupart du temps des FD, sont des centres côtiers maritimes comme Kafountine, Diembering, Boucotte, Cap-Skiring.

c) Les espèces cibles :

On compte au total 27 espèces cibles dont nous avons dressé la liste selon la fréquence de leur citations (1). On est frappé par la variété des otolithes et la diversité des noms qui désignent le mullet (2).

Trois groupes d'espèces peuvent être déterminés correspondant chacun à un type de pêche (3):

- les langoustes, soles, crabes et yeet forment un premier groupe; les filets dormants servent à leur capture
- les gros poissons, aussi capturés à l'aide des FD, forment un deuxième groupe.
- les petits poissons, pêchés à la senne de plage, forment la troisième groupe.

Les saisons d'abondance de certaines espèces sont bien connues des pêcheurs : la saison des silures s'étend de mars à juin, celle des brochets d'avril à mai ou de juin à octobre, celle du capitaine de juin à octobre, celle des soles de mars à mai.

III Les pêcheurs

a) L'âge :

. L'âge des pêcheurs (4)

Les pêcheurs interrogés (59) ont en moyenne 38,5 ans, ce qui est assez âgé.

La pyramide des âges des pêcheurs montre une assez grande dispersion de 15 à 65 ans. Les jeunes (15 - 25 ans) sont aussi nombreux que les âgés (55-65 ans).

80 % des pêcheurs ont entre 25 et 55 ans. Cette forte proportion s'explique par le métier du pêcheur, fatigant et dangereux.

Les moins de 25 ans sont le plus souvent les fils de capitaine ou ses neveux. Ils sont en apprentissage.

Les enfants des pêcheurs embarquent souvent très jeunes dès l'âge de 10 ans.

(1) cf. Tableau 7

(2) Le mullet est désigné par des noms qui diffèrent selon sa taille, son état, son espèce

(3) Un type de pêche se définit par son système de production et de distribution, nous ne développerons pas ici ce thème, pourtant central qui requiert de plus amples études.

(4) cf. tableaux 8a et 8b.

Elles sont aussi originaires de villages continentaux comme Tendouck et Thionck-Essyl. Ces pêcheurs migrent au cours de l'année. Ils passent l'hivernage au village pendant la période des travaux rizicoles. Après les récoltes ils migrent vers la mer, à Boudiédiète pour les pêcheurs de Thionck-Essyl, en Guinée Bissau les années précédentes, à Diogué pour d'autres originaires de Tendouck. A partir de mars-avril, ils remontent vers leurs villages en faisant une escale de 1-2 mois à Badiankassen, en face de Carabane. A partir de juin, on les retrouve dans leur village où ils n'abandonnent pas pour autant la pêche : ils sortent la nuit dans les bolons alentours et peuvent même effectuer des campagnes de 1-2 jours jusqu'à la mer.

De plus en plus, certains d'entre eux délaissent les travaux rizicoles pour se consacrer à plein temps à la pêche, activité davantage rémunératrice.

. Les Lebou sont un peu moins nombreux que les Diola. Les unités de pêche originaires de Yène prédominent. Elles se concentrent en Casamance à Diembéring, Kafountine et Cap Skirring.

. Les Sérère originaires de Ngaparou, migrent vers Elinkine et Kafountine. Ils ne représentent que 5 % des pêcheurs interrogés. Plus intéressante est la présence de Toucouleur Subalbe en nombre équivalent aux Sérères. Deux originaires de Marsassoum migrent en saison sèche à Boudiédiète ; un originaire de Pointe Sarène, migre vers le Cap Skirring. Comme le Toucouleur qui se dit originaire de Diogué, qui y réside en permanence au point d'être considéré désormais comme un autochtone, ces pêcheurs sont les témoignages vivants d'anciennes migrations depuis la région du fleuve. Ainsi, le père du Toucouleur est originaire du Fouta.

On relève enfin un Mandingue, un Socé et un Bambara, qui se disent originaires de villages casamançais et qui témoignent aussi par leur présence et leur assimilation aux autochtones des nombreux et anciens courants de migration.

Pour ces derniers groupes, l'échantillon est cependant trop restreint pour être représentatif.

c) Religion des pêcheurs

Sur les 59 pêcheurs interrogés, nous n'avons relevé qu'un seul catholique, un Diola. Tous les autres sont musulmans (1)

Les Tidjanes et les Khadria sont les plus nombreux avec, respectivement, 35,5 et 32 % du total.

Les mourides sont nettement moins nombreux (12 %)

On compte enfin 13,5 % de musulmans sans confrérie spécifique. Il s'agit de Diola ou de Nyominka.

On peut s'étonner qu'il n'y ait pas plus de catholiques parmi les Diola qui représentent 15 % de l'échantillon.

d) Ancienneté dans l'activité de pêche

La plupart des pêcheurs interrogés (2) exercent cette activité de longue date : presque la moitié la pratique depuis plus de 21 ans, les 4/5 depuis plus de 11 ans.

Encore faut-il préciser que les pêcheurs qui ont entre 10 et 20 ans de métier, ne sont souvent âgés que de 20 à 30 ans : ils ont donc commencé dès la fin de l'école à 15 ans ou même dès l'enfance, le "bas-âge".

Ceux qui ont le moins de métier sont d'origine diola.

(1) cf. Tableau 12

(2) cf. tableau 13

b) L'ethnie :

Quatre communautés dominent (1) : les Nyominka, les Wolof, les Diola et les Lebou.

Les Nyominka, originaires du Sine-Saloum, sont les plus importants. Historiquement, ce sont les premiers pêcheurs à avoir fait des campagnes en Casamance. Ils se concentrent à Ponta Diogan (2) et à Ponta Bassul. Nombreux à Ziguinchor, on les trouve aussi à Elinkine, Saloulou, Boudiédiète et Diogué. Excepté un pêcheur dont le village d'origine est Katong en Gambie, tous viennent du Sine-Saloum.

Ponta Bassul est un campement saisonnier qui accueille chaque année les hommes de Bassul avec leurs femmes et leurs enfants en bas-âge et ce, depuis près de 30 ans.

On retrouve des pêcheurs originaires de Bassul dans les autres centres de pêche de la côte Atlantique au côté des Nyominka dont les villages d'origine sont Niodior, Toubacouta, Djirnda (3).

Les Wolof représentent près du quart des pêcheurs interrogés. Comme les Nyominka, ils ont la réputation de pêcheurs "professionnels", aux migrations anciennes s'adaptant sur celles des poissons, véritables "nomades maritimes".

Tous originaires du Walo, nombreux viennent du village de pêcheurs de Saint-Louis, Guet-Ndar ; d'autres viennent de la ville même de Saint-Louis ; d'autres assez nombreux aussi, sont originaires du Gandiolais (4).

En Casamance, les Wolof se concentrent à Kafountine pour les Guet-ndariens, à Boucotte pour les Gandiolais. Sinon, ils sont présents à Saloulou, Diogué et Cap Skirring sans former de campements saisonniers comparables à ceux des Nyominka.

A Kafountine, ils revendiquent le droit du premier occupant. L'organisation spatiale de la plage leur est due : leurs pinchs occupent une position centrale ; les autres pêcheurs venus postérieurement ont installé leur pinch à leurs côtés.

Les Diola, quant à eux, se sont installés nettement à l'écart, ce qui révèle les tensions entre les communautés (5).

Les Diola représentent 15 % des pêcheurs interrogés. Leur importance est sous-estimée du fait qu'ils sont souvent recrutés sur place comme manœuvres par les pêcheurs étrangers.

Les unités de pêche spécifiquement diola appartiennent à des coopératives équipées avec l'aide du CARITAS ou du GOPEC dans la plupart des cas. On les rencontre dans les villages maritimes comme Kafountine, Saloulou où leur membres résident en permanence.

(1) cf. tableau 10.

(2) Nous n'avons pas eu le temps de recenser ce centre

(3) cf. tableau 11

(4) cf. tableaux 10 et 11

(5) Au cours des discussions avec les pêcheurs Guet-ndariens de Kafountine, certaines rancœurs vis-à-vis des Diola, s'expriment : eux seuls ont toute l'attention des autorités et des organismes d'aides à l'équipement (CARITAS, GOPEC...) ; eux seuls ont des facilités de crédits. Pourtant, ils ne savent pêcher que grâce aux Guet-ndariens qui les ont initiés en les prenant comme manœuvres dans leurs équipages. Les Guet-ndariens eux, connaissent la mer, les poissons, le ciel et les étoiles pour se diriger en pirogue, les zones de pêche etc... Eux sont des pêcheurs, pas les Diola.

Quant aux Diola, du projet GOPEC, ils se sont volontairement installés à l'écart "pour être plus tranquilles".

pêche - sont délaissées au bénéfice de la pêche ou de la pêche associée à la riziculture. Cela traduit le passage à la vie active dans le cas de l'école, le changement de statut socio-économique. Tel Nyominka mareyeur, tel autre Diola maçon-peintre ont accumulé un petit pécule qu'ils ont investi dans la pêche en acquérant une senne de plage, un filet dormant, un moteur...

La pêche apparaît ainsi comme une activité attrayante, rentable.

Il serait intéressant de mieux connaître les itinéraires "professionnels" des pêcheurs. La migration en ville, le retour au village pour s'occuper des rizières recues en héritage, la recherche sur place d'autres activités plus rémunératrices que la riziculture et occupant la saison sèche sont trois étapes fréquemment suivis dans leur itinéraire par les Diola ou les Nyominka.

IV CONCLUSION :

Les communautés, qui pratiquent la pêche en Casamance, ont un rapport à l'espace halieutique différent, manié dans leur perception et leur connaissance de la mer.

Très peu de Diola connaissent vraiment la mer. Leurs villages ne sont jamais implantés à même la plage mais toujours à quelques kilomètres et tournent le plus souvent le dos à la mer. Traditionnellement, ils ne pêchent pas en mer : leur embarcation, petite, à rame, est adaptée aux bolons et marigots. Les éperviers, les nasses sont des engins d'eaux calmes. L'occupation des travaux rizicoles leur interdit de pêcher à longue distance du village, ce qui explique sans doute l'exploitation poussée de toutes les ressources halieutiques du terroir villageois (1) et la perception du fleuve Casamance comme la mer. Les plats traditionnels casamançais sont à base de riz blanc et d'une sauce confectionnée avec de petits poissons (2)

Encore actuellement, les Diola, qui s'aventurent en mer, sont une minorité. L'exemple des étrangers, les facilités de crédit, jointes à l'esprit d'association des Diola (3), le développement du tourisme et des débouchés, les difficultés agricoles dues à la sécheresse des dernières années rendent compte de ce fait récent.

Des jeunes Diola se lancent dans la pêche avec plus ou moins de réussite ; le rapport à l'espace maritime reste prudent (4) ; la connaissance des poissons de mer est limitée ; l'accoutumance à la mer n'est pas évidente (5). Par contre, les marigots et les bolons font parties intégrantes du terroir villageois. Les lieux de pêche ou de cueillette des huîtres sont nommés, exploités, appropriés.

Les communautés étrangères à la Casamance sont le plus souvent originaires de villages côtiers, où dominent les activités de pêche, où la pêche en mer se pratique depuis des générations.

La pêche en mer est un métier dangereux et, par-là même, prestigieux. Cette fierté conduit la plupart des pêcheurs à refuser de porter le gilet de sauvetage.

(1) Poissons, des alevins aux capitaines ; huîtres ; coquillages.

(2) Carpes, mulets, silures.

(3) A côté des groupes GOPEC et CARITAS, orientés vers la pêche, cet aspect coopératif se retrouve dans des domaines variés, comme le maraîchage, le tourisme avec les campements intégrés.

(4) cf. Les groupes GOPEC de Kafountine

(5) Un jeune Diola de Saloulou nous a avoué son mal de mer. Il lui a fallu une année de sorties en pirogue motorisée pour ne plus être malade.

Certains aussi se disent pêcheurs en mer depuis peu, alors qu'ils pratiquaient la pêche dans le fleuve. Ces pêcheurs en mer, de fraîche date, sont d'origines diola, mandingue, peul et même nyominka, toutes communautés de milieu fluvio-maritime.

Là encore s'affirme le caractère "professionnel" des pêcheurs d'origines wolof, lebou, sérère. Issus de villages et de parents, où la pêche est l'activité principale, ils s'adonnent tout naturellement à la pêche depuis le plus bas âge, ce qui ne les empêche pas de posséder de la terre et d'avoir des activités secondaires.

e) Autre activité

Pour 59 pêcheurs interrogés, nous avons obtenu 62 réponses (1) car 3 pêcheurs ont une triple activité. En plus de la pêche, ils exercent une activité agricole (riziculture) et une activité ~~non~~ agricole (maçon, menuisier, ébéniste, piroguier).

Les pêcheurs strictosensu forment une forte proportion de l'échantillon (35,4 %). Leur calendrier est rythmé par les saisons de pêche. Ils migrent le long des côtes comme les poissons. Cela est le fait de presque tous les pêcheurs originaires de Saint-Louis, de Guet-Ndar, du Gandiolais et de certains Nyominka.

L'autre cas de figure le plus courant est la division du calendrier des activités selon la saison des pluies et la saison sèche. L'activité agricole ramène le pêcheur au village pendant l'hivernage.

- les travaux des rizières accaparent 29 % des pêcheurs interrogés. Il s'agit essentiellement de Diola et de Nyominka. (2)

- pour 26 % des pêcheurs interrogés, ce sont les travaux des champs, de cultures pluviales, qui les occupent en hivernage. Ces cultures de plateaux (mil, arachide, secondairement maïs et riz) sont pratiquées par les Lebou, les Sérère, 1 ou 2 Gandiolais, les Mandingues et Peul de Moyenne Casamance.

Un seul pêcheur pratique le maraîchage. Cette faible proportion s'explique aisément par le fait que cette activité requiert une présence permanente au village (3). La pêche et le maraîchage sont des activités "concurrentes".

Une faible proportion des pêcheurs exercent des travaux non agricoles. Là encore, le temps requis pour la pêche interdit des activités simultanées.

En conclusion on ne peut pas parler vraiment de double activité mais plutôt de genre de vie mixte en fonction du lieu de résidence et de la saison.

f) Activité antérieure :

L'analyse de l'activité exercée avant la pêche (4) révèle, sinon des reconversions, du moins des tendances et pour être pertinente, doit être comparée à la ou les activités actuellement exercées par le pêcheur.

Les cultures de plateau et le maraîchage sont pareillement représentées avant ou après l'exercice de la pêche.

Trois activités : l'école, l'ouvrier-artisan, le métier induit par la

(1) cf Tableau 14

(2) Certains disent cultiver le riz et pourtant ne rentrent au village qu'un mois pour les fêtes religieuses ou autres. En fait, ce sont des pêcheurs à temps complet mais ils se perçoivent toujours comme paysans dans la mesure où ils possèdent des rizières même s'ils les confient à des parents (plus vieux ou plus jeunes)

(3) arrosage continu

(4) cf. tableau 14

Tableaux et graphiques

1. Durée de la campagne de pêche
2. Saisons des campagnes de pêche
3. Ancienneté de la fréquentation du campement de pêche
4. Motifs avancés pour pêcher si loin du village d'origine
5. Mobilité des pêcheurs
6. Dénomination des lieux de pêche
7. Espèces les plus citées
- 8.a. Age des pêcheurs
 - b. Pyramide des âges des pêcheurs
- 9.a. Age des capitaines
 - b. Pyramide des âges des capitaines
10. Ethnie des pêcheurs
11. Village d'origine des pêcheurs
12. Religion des pêcheurs
13. Durée dans l'activité de pêche
14. Activité antérieure et activité mixte.

C A R T E S

1. Migrations des pêcheurs
 - a. une carte par centre de pêche soit 9 cartes
 - b. une carte pour l'ensemble des migrations de la campagne de 1983
2. Carte illustrant la diversité des campagnes de pêche à partir des trois exemples :
 - . d'un Saint-Louisien
 - . d'un Sérère de Nianing
 - . d'un Nyominka.
3. Les lieux de pêche
4. Les engins de pêche selon les centres de pêche
5. Les espèces cibles selon les centres de pêche.

Leur connaissance du milieu maritime est très fine, transmise de générations en générations. Dès le plus bas-âge, les enfants des pêcheurs sont familiarisés avec la pêche et la mer (1) leur habitat est établi sur la plage, tourné vers la mer. Même quand les pêcheurs sont logés au village, toute la journée, non seulement des pêcheurs mais aussi des femmes et des enfants, se passent sur la plage (2). Ainsi se développe au bord de la mer toute une vie sociale, pas seulement professionnelle ou familiale, dont le pinch est le signe le plus visible.

Ces "étrangers" ont un rapport très libre à la mer : les longs déplacements des migrations saisonnières, pendant plus de 12 heures parfois, le long des côtes sénégalaises, les sorties loin du rivage et de longue durée, la quête de nouvelles zones de pêche montrent leur familiarité avec la mer, leur souplesse d'évolution en mer.

(1) A Ponta Dioga, on voit les enfants Nyominka jouer avec des pirogues miniatures sur le modèle de celles utilisées par leur père ; elles sont aussi modernisées, munies d'un moteur.

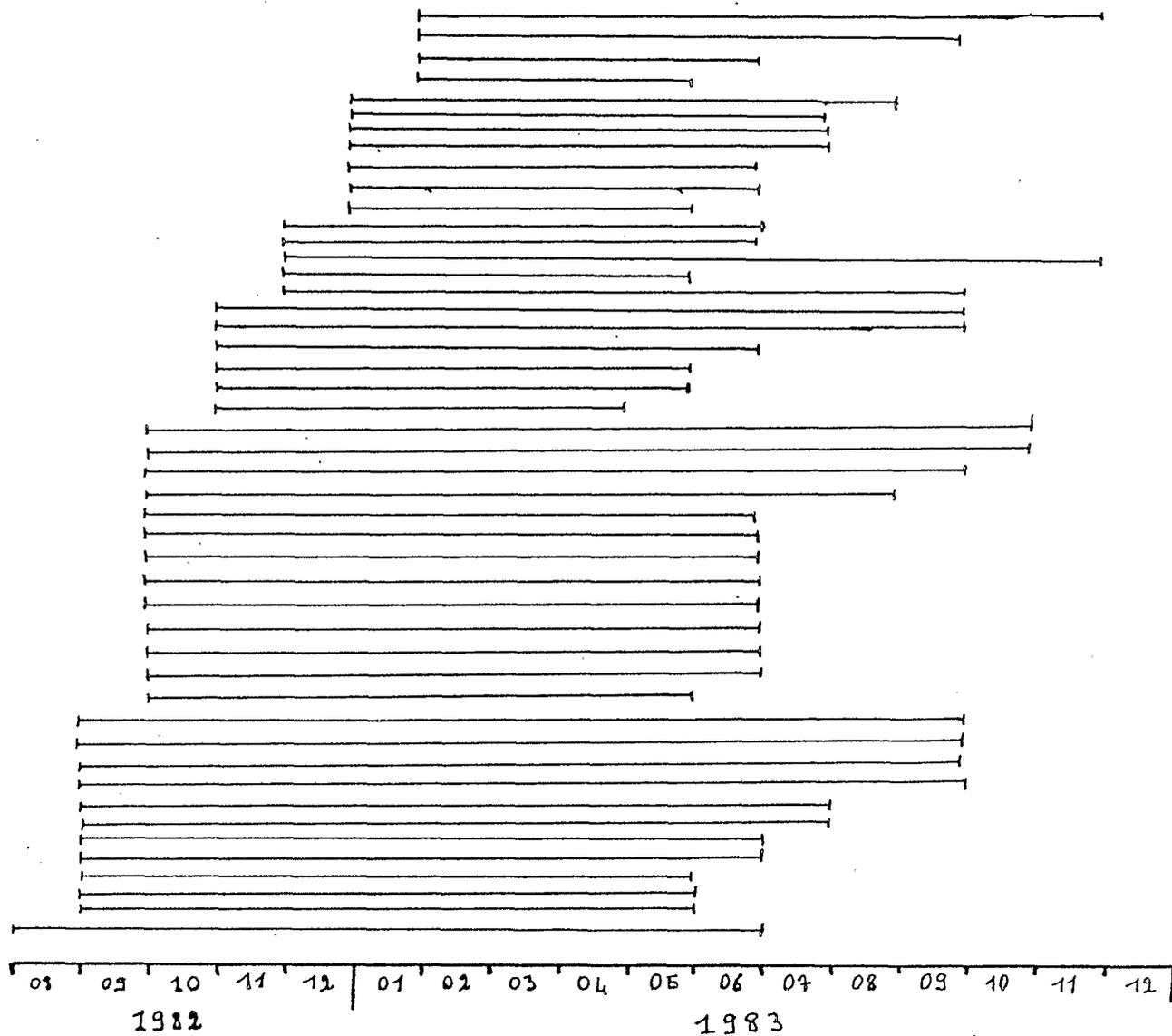
(2) Cuisine, repas, transformation du poisson, vente du poisson, réparation des filets, entretien des moteurs, palabre...

Le riz au poisson des pêcheurs "nordistes" se compose du riz, et d'une sauce faite de préférence avec des gros poissons (type thiof).

Fait à Dakar par M.C. CORMIER en mai 1984.

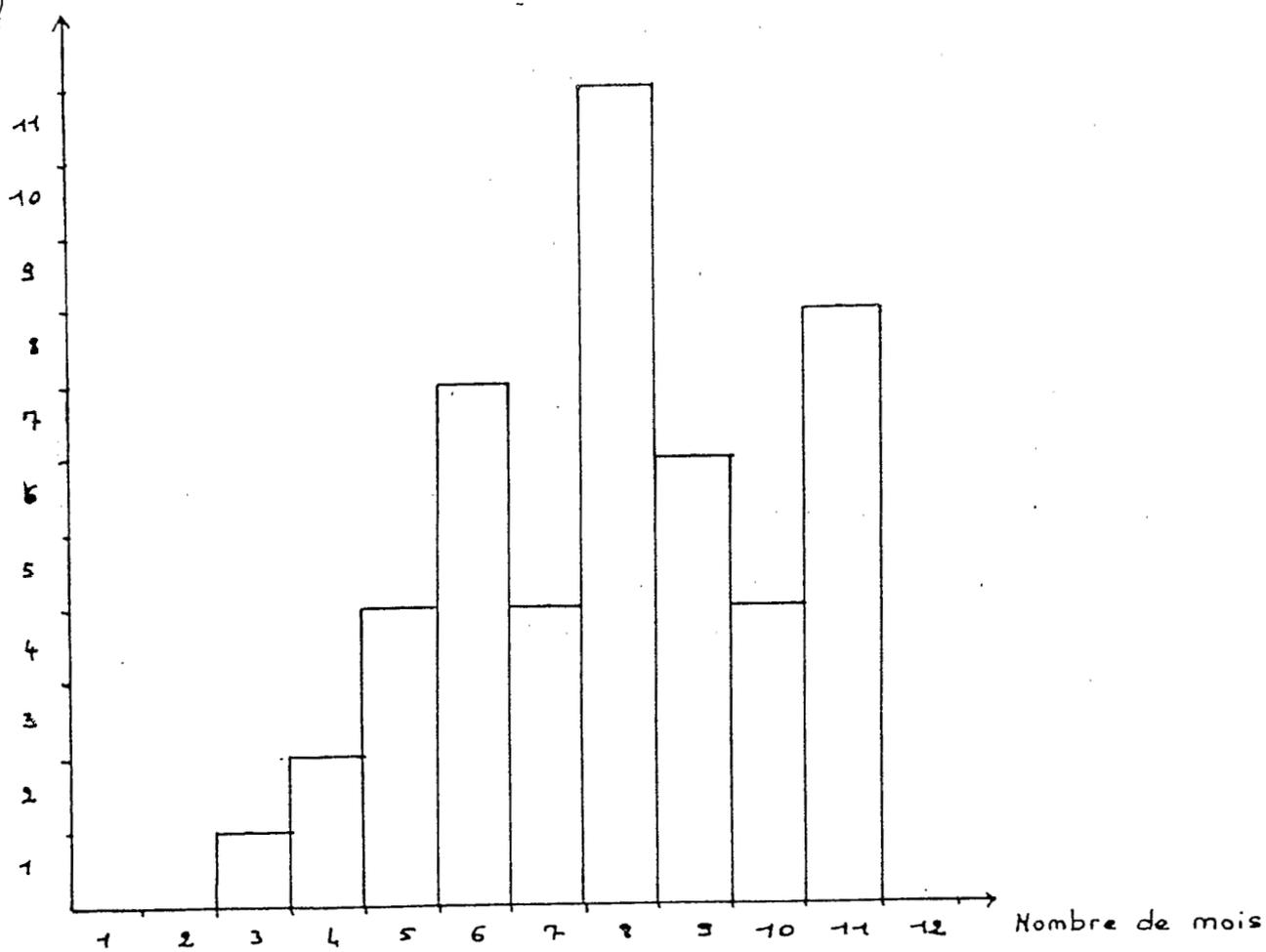
TABL. 2 SAISONS DES CAMPAGNES DE PÊCHE

280



campagne d'un pêcheur
 début ————— fin

Effectif
N = 47



TABL. 1 DURÉE DE LA CAMPAGNE DE PÊCHE

MOTIFS	R : FACTEURS REPULSIFS (REGION DE DEPART)	NR	NA	A = FACTEURS ATTRACTIFS (REGION D'ACCUEIL)	N
I Biologi- ques	Diminution des poissons rareté de certaines espèces	5 4 1	25 15 3 2 5	+ poissonneux migration poisson migration langouste espèce de + grande valeur (sole, langouste, requins..)	30 (37,5%)
II Géographi- ques	mer mauvaise, dangereuse étroitesse des zones de pêche mer trop éloignée	8 1 1 6	1 1	+ près des lieux de pêche	9 (11%)
III économiques	concurrence avec - chalutiers - pêcheurs crevettes - pêcheurs locaux (interdiction pêche au FD pour les autochtones à Mbour, Kayar) trop nombreuses piro- gues par rapport aux ressources.	8 2 1 1 4	15 1 6 3 2 3	- de pêcheurs en C. Meilleur rendement prix du poisson + avanta- geux écoulement + facile hôtels tourisme	23 (29%)
IV Sociales familiales	contraintes sociales trop de frais	3 1 2	15 2 4 7 2	exemple d'un parent qui a réussi paix, bien-être - de dépenses, possibilité d'épargne Habitue, goût pour la migration	18 (22,5%)
TOTAL		24	56		80

TABLEAU 4.- MOTIFS AVANCES POUR PECHER SI LOIN DU VILLAGE D'ORIGINE

DATE DU PREMIER SEJOUR SUR LE LIEU ENQUETE	N	%
Moins de 5 ans *	28	48,2
5 à 10 ans	11	19
11 à 20 ans	10	17
Plus de 20 ans	9	15,5
TOTAL	58	100 %

(* depuis 2 ans seulement, 14 soit 24 %)

TABLEAU 3.- ANCIENNETE DE LA FREQUENTATION DU CAMPEMENT DE PECHE

LIEU DE PECHE	N	%
sans réponse	16	28
inconnus	2	3,5
noms des villages	27	47
noms originaux	12	21
TOTAL	57	100 %

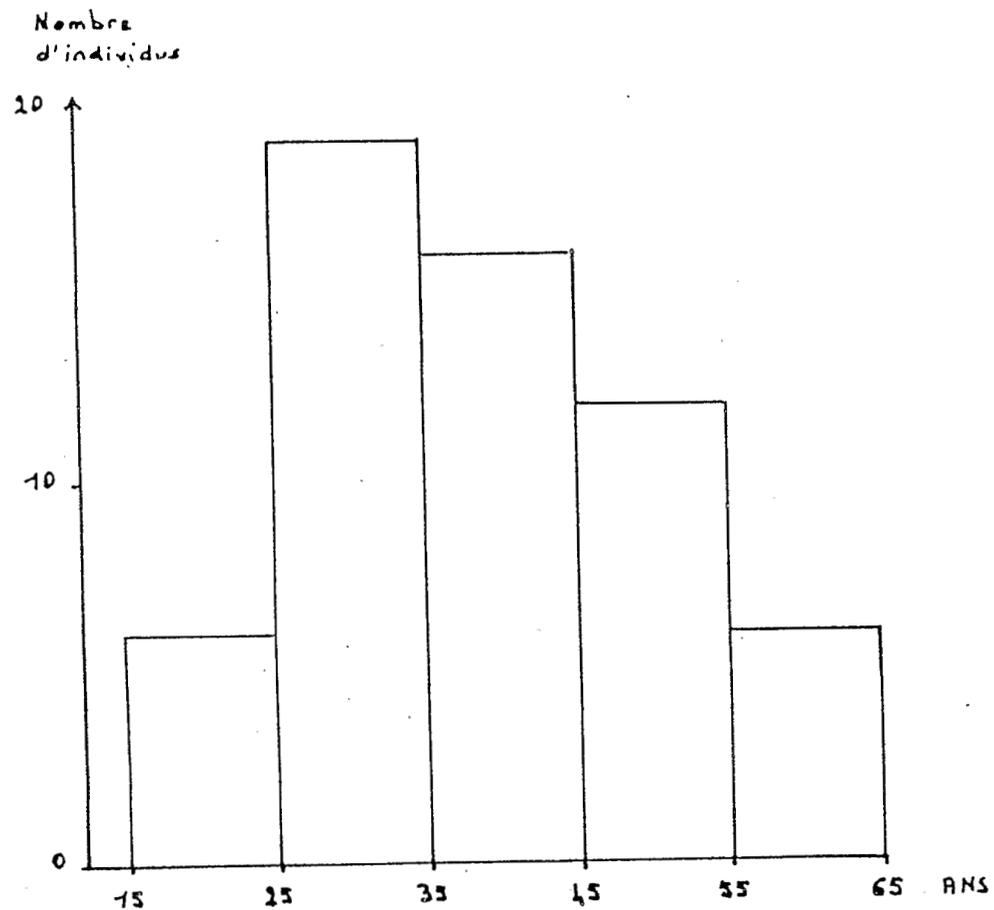
TABLEAU 6.- DENOMINATION DES LIEUX DE PECHE

	N	%
Toujours dans le même campement en Casamance	20	34
Toujours en Casamance mais dans des campements différents	18	30
Changement de campements à la fois hors de Casamance et en Casamance	11	18
Changement de campements hors de la Casamance mais toujours le même campement depuis la migration en Casamance	10	17
TOTAL	59	100

Tableau 5. - MOBILITE DES PECHEURS

TABL. 8 b.

PYRAMIDE DES AGES DES PÊCHEURS

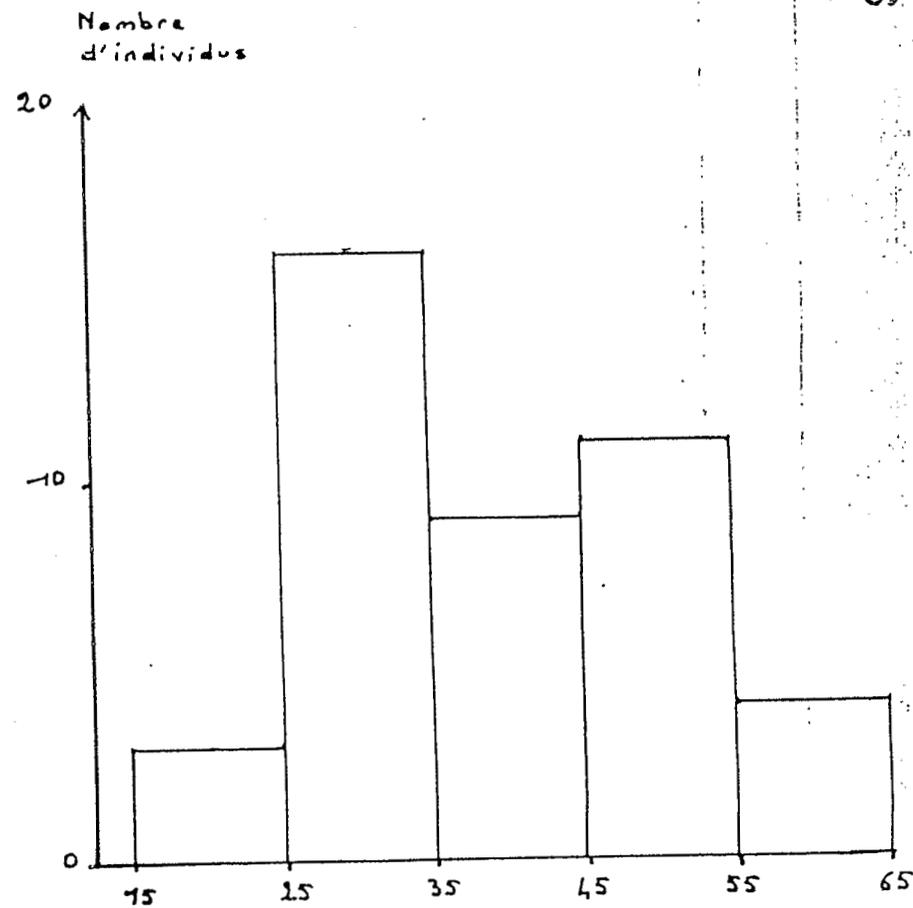


N = 59

Moy. : 38,5 ans

TABL. 9 b.

PYRAMIDE DES AGES DES CAPITAINES



N = 43

Moy. : 37,7 ans

NOM DE L'ESPECE		Nbre DE CITATION DE L'ESP.
Capitaine	<i>Ndiané (l), Koudiali</i>	33
Brochet	<i>Seudde (l)</i>	23
Silure	<i>Kong (l) Arius</i>	23
Otolithe		15
Otolithe épais	<i>Lao (w)</i>	10
Otolithe du Sénégal	<i>Tunun (w,l)</i>	20
Otolithe nain	<i>Feute (w,l)</i>	5
Requin		18
Langouste		12
Sole		11
Mulet	<i>Tambadiang, Thiar (w), Guiss (l), Kakandia,</i>	9
Carpe		6
Fausse morue	<i>Thioff (l)</i>	6
Crabe		5
Drepane		4
Pristipome	<i>Sompatt (l)</i>	4
Grande Carangue	<i>Saka (l)</i>	3
Raie		3
Barracuda		2
Thiof		2
Pelon	<i>PS. Brachideuterus</i>	2
Yeet		1
Courbine		1
Dorade		1
Ethmalose	<i>Cobo (l)</i>	1
Poisson plat		1
Plexiglas	<i>Galeoïdes</i>	1

50

"ndiané" (l) nom lébou

"lao" (w) nom wolof

TABLEAU 7.- ESPECES CIBLES

ETHNIE	N	%
Sérère Nyominka	18	30,5
Wolof	14	23,7
Diola	9	15
Lébou	8	13,5
Sérère	3	5
Peul cubalo	3	5
Mandingue	1	1,6
Toucouleur	1	1,6
Socé	1	1,6
Bambara	1	1,6
TOTAL	59	100 %

TABLEAU 10.- ETHNIE DES PECHEURS

AGE DES PECHEURS	N	%
15 - 25 ans	6	10
25 - 35 ans	19	32
35 - 45 ans	16	27
45 - 55 ans	12	20
55 - 65 ans	6	10
TOTAL	59	100 %
MOYENNE	38,5	

TABLEAU 8.- AGE DES PECHEURS

AGE DES CAPITAINES	N	%
15 - 25 ans	3	7
25 - 35 ans	16	37
35 - 45 ans	9	20
45 - 55 ans	11	25,5
55 - 65 ans	4	9
TOTAL	43	100 %
MOYENNE	37,7	

TABLEAU 9.- AGE DES CAPITAINES

RELIGION	N	%
Mulsulman		
Mouride	7	12
Tidjane	21	35,5
Khadria	19	32
Sans précision	8	13,5
Catholique	1	1,6
Sans réponse	3	5
TOTAL	59	99,6 %

TABLEAU 12. - RELIGION DES PECHEURS

ETHNIE	VILLAGE D'ORIGINE	N
Sérère Nyominka	Bassul	9
	Niodior	4
	Djirnda	2
	Toubacouta	1
	Katong	1
Wolof	Walo	1
	Guet Ndar	6
	Saint-Louis	3
	Gandiole	5
Diola	Tendouck	2
	Thionk Essyl (Batine)	2
	Diogué	1
	Elinkine	1
	Saloulou	1
	Kafountine	1
	Tandié (Gambie)	1
Lebou	Yène	3
	Ndeyane	1
	Sakkal	1
	Rufisque	1
	Ngaparou	1
	Diakhène (Oussouye)	1
Sérère	Ngaparou	2
	Kafrine	1
Peul cubolo	Marsassoum	2
	Pointe sarègne	1
Toucouleur	Diogué	1
Mandingue	Djilacone (Bignona)	1
Socé	Kafountine (?)	1
Bambara	Tassinière	1

TABLEAU 11. VILLAGES D'ORIGINE DES PECHEURS

	ACTIVITE ANTERIEURE		ACTIVITE MIXTE	
	N	%	N	%
Ecole	8	13	-	-
Riz	12	19,6	18	29
Cultures de plateau	15	24,5	16	26
Maraîchage	1	1,6	1	1,6
Ouvrier-artisan-salarié	5	8	2	3,2
Métier induit par la pêche*	5	8	2	3,2
Que la pêche	14	23	22	35,4
Sans réponse	1	1,6	1	1,6
TOTAL	61**	99,3 %	62	100 %

* Piroguier, mareyeur, transformateur de poisson, vendeur de pirogue

**59 pêcheurs interrogés mais certains (2 ou 3) ont une triple activité

TABLEAU 14.- ACTIVITES ANTERIEURES OU/ET CONCOMITANTES A LA PECHE

DUREE DANS L'ACTIVITE DE PECHE	N	%
plus de 21 ans	28	47,5
11 à 20 ans	19	32
5 à 10 ans	6	10
Moins de 5 ans	4	7
sans réponse	2	3
TOTAL	59	100 %

Tableau 13.- DUREE DANS L'ACTIVITE DE PECHE

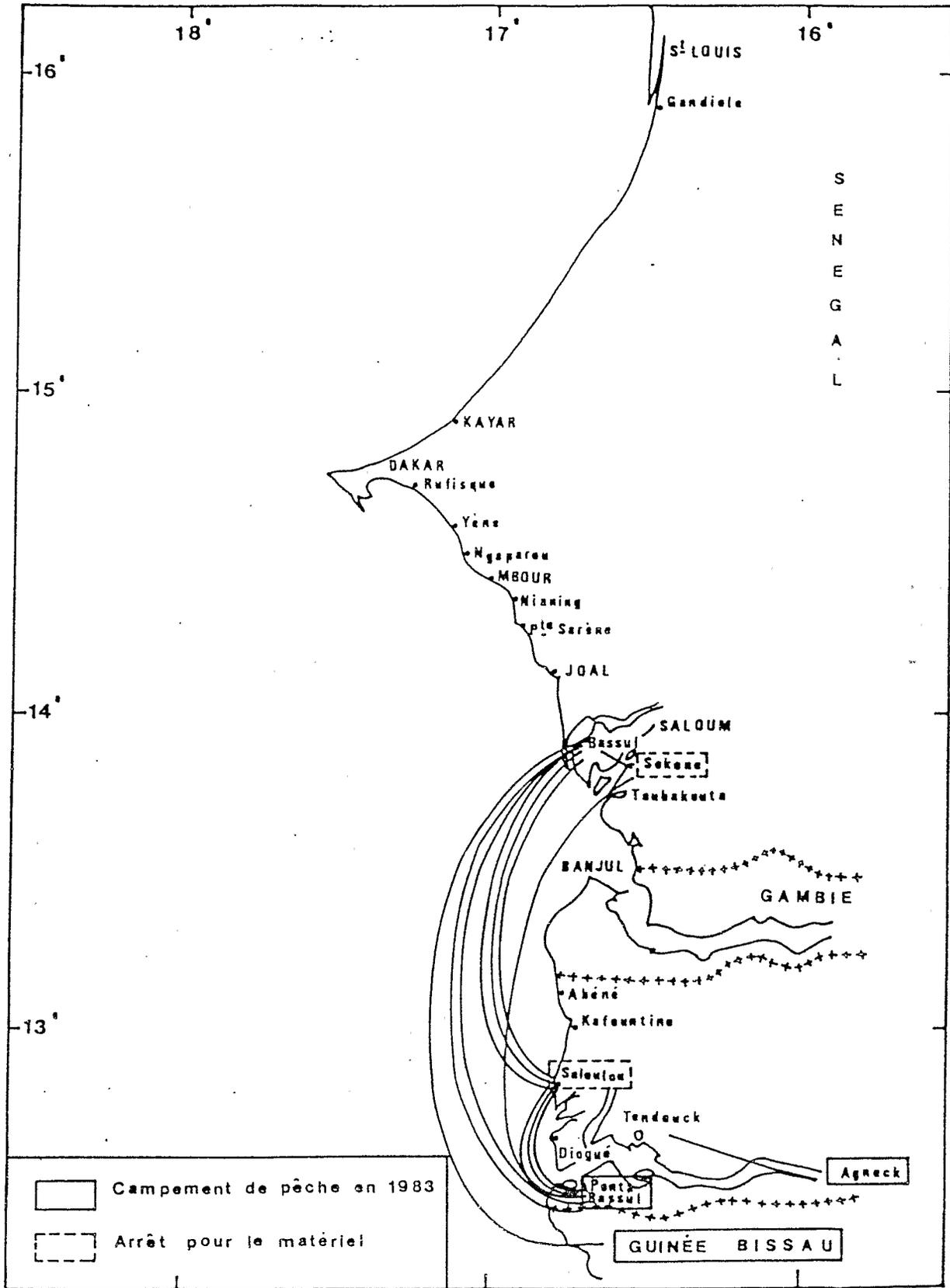


FIG. 1a.- Migration des pêcheurs basés à Ponta Bassul en 1983 pour la campagne de 1983.

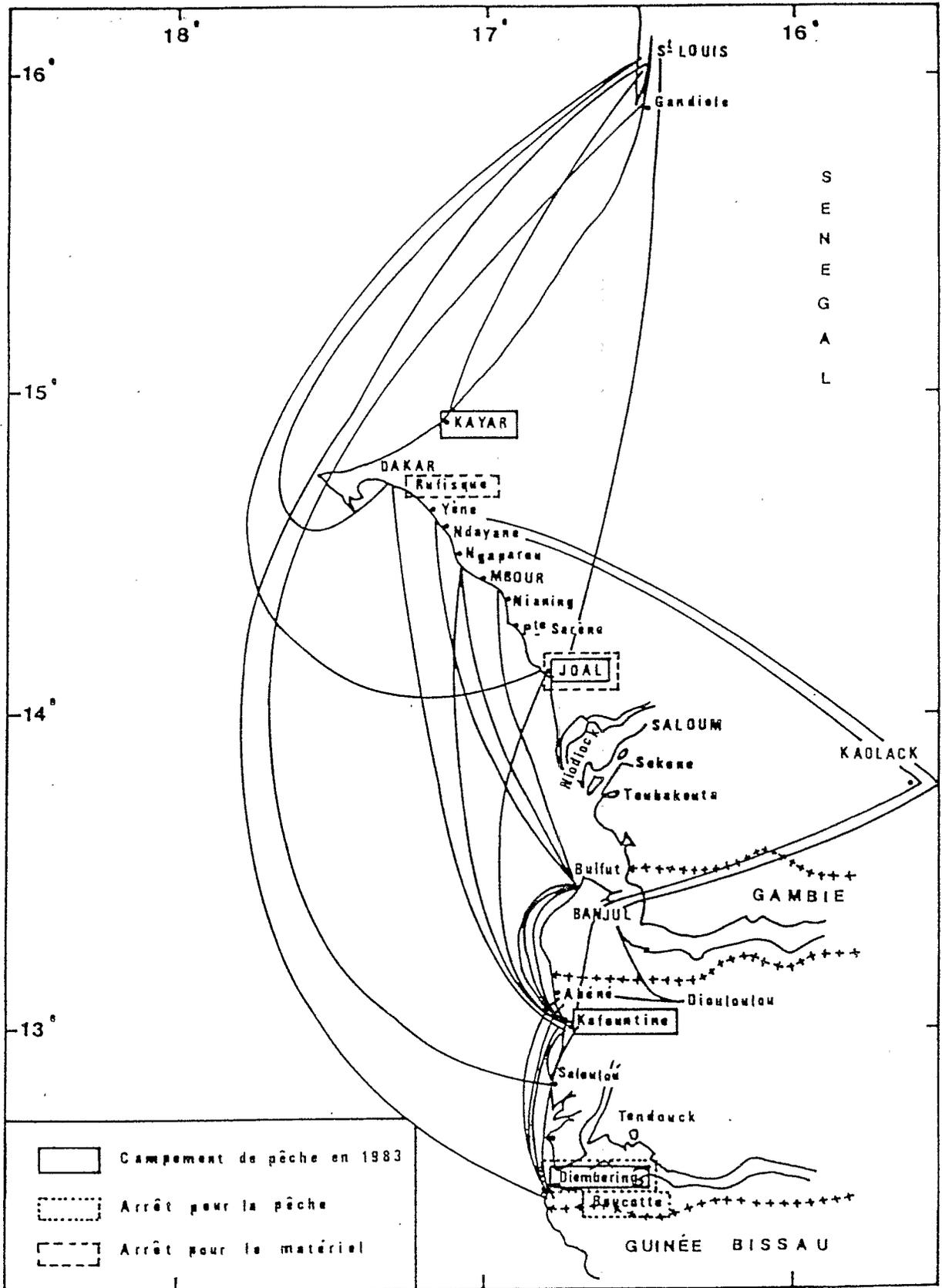


FIG. 1a.- Migration des pêcheurs basés à Kafountine en 1984 pour la campagne de 1983.

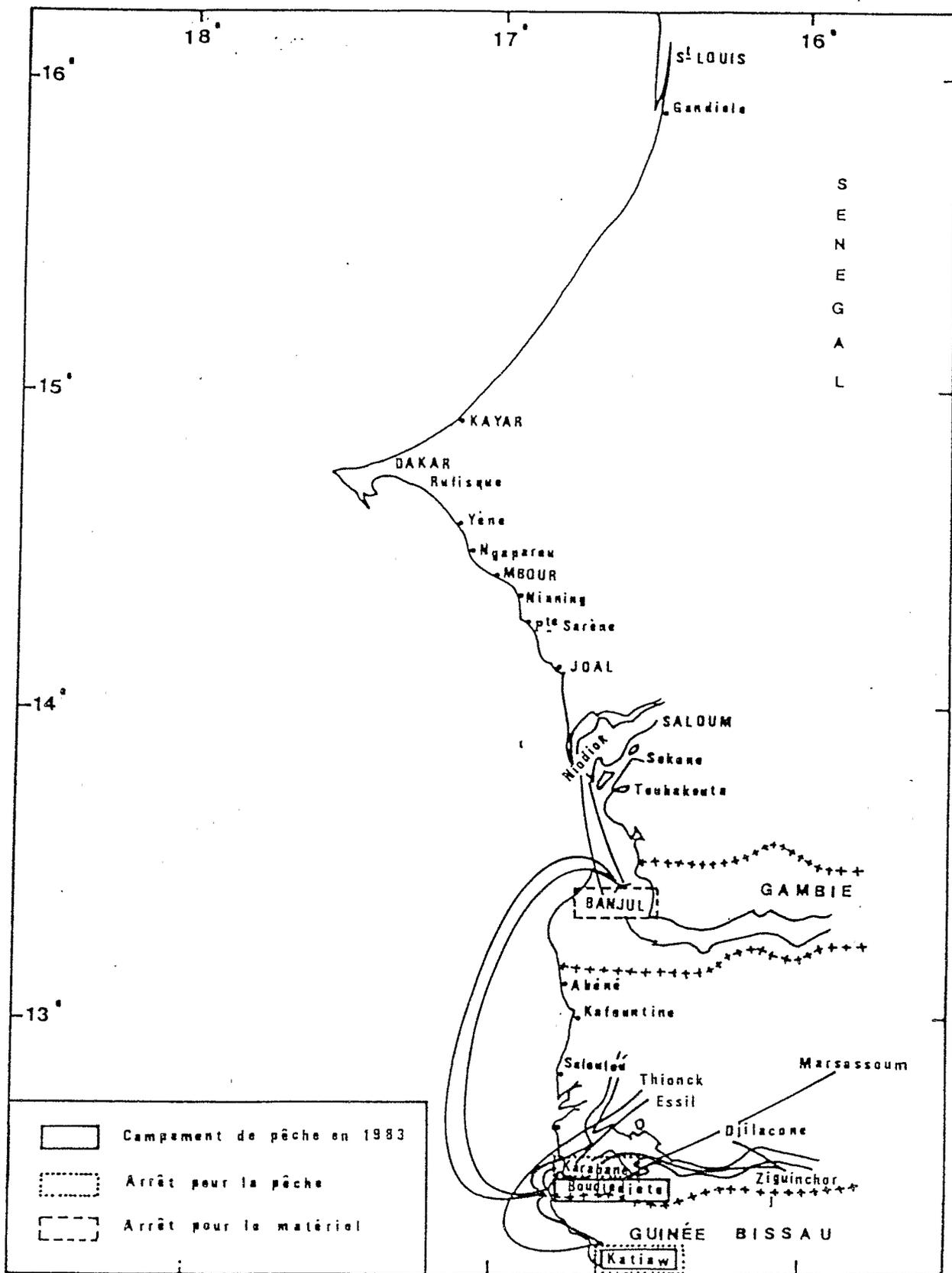


FIG. 1a.- Migration des pêcheurs basés à Boudiédiète en 1984 pour la campagne de 1983.

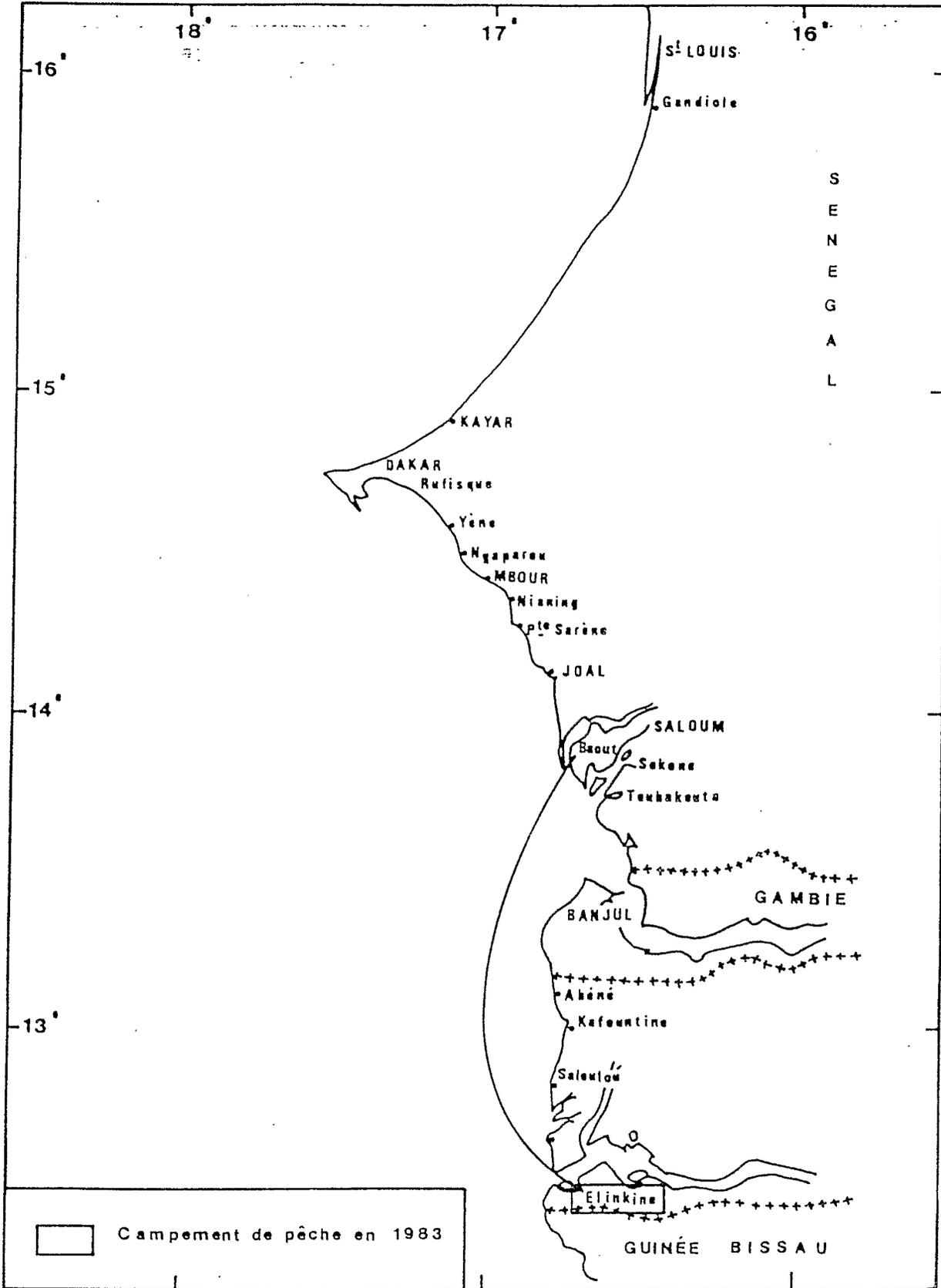


FIG. 1a.- Migration des pêcheurs basés à Elinkine en 1984 pour la campagne de 1983.

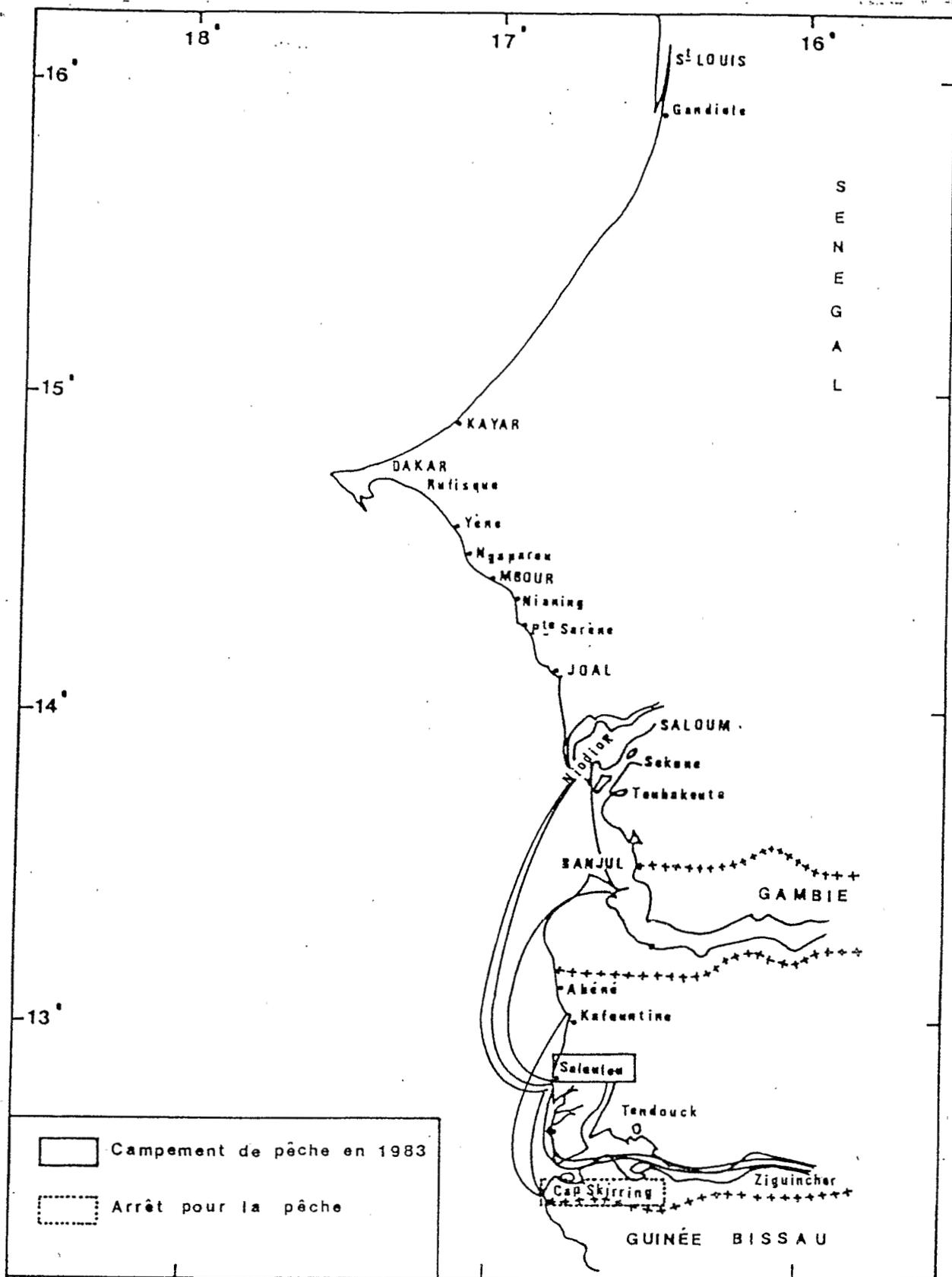


FIG. 1a.- Migration des pêcheurs basés à Saloulou en 1984 pour la campagne de 1983.

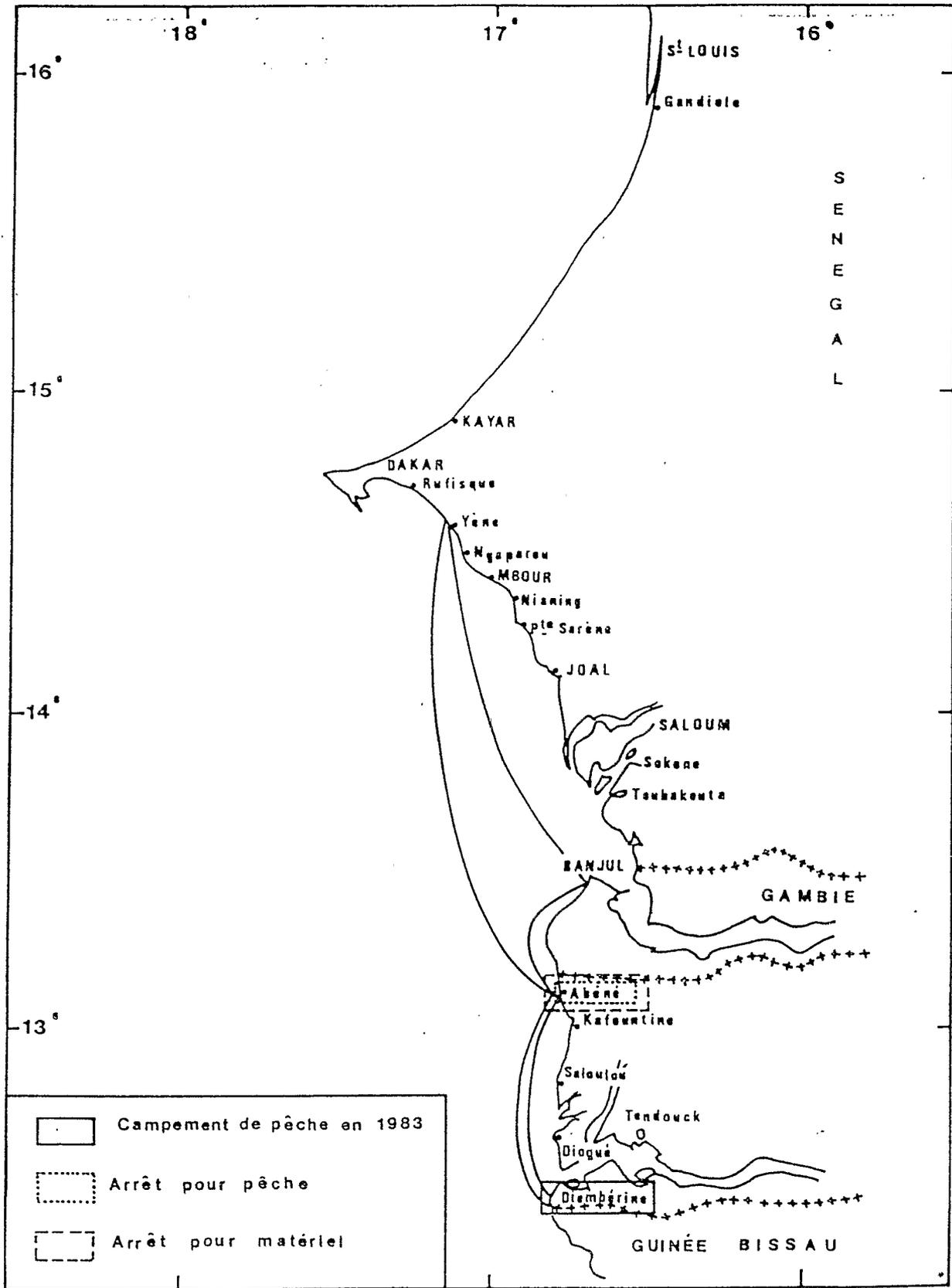


FIG. 1a.- Migration des pêcheurs basés à Diembering en 1984 pour la campagne de 1983.

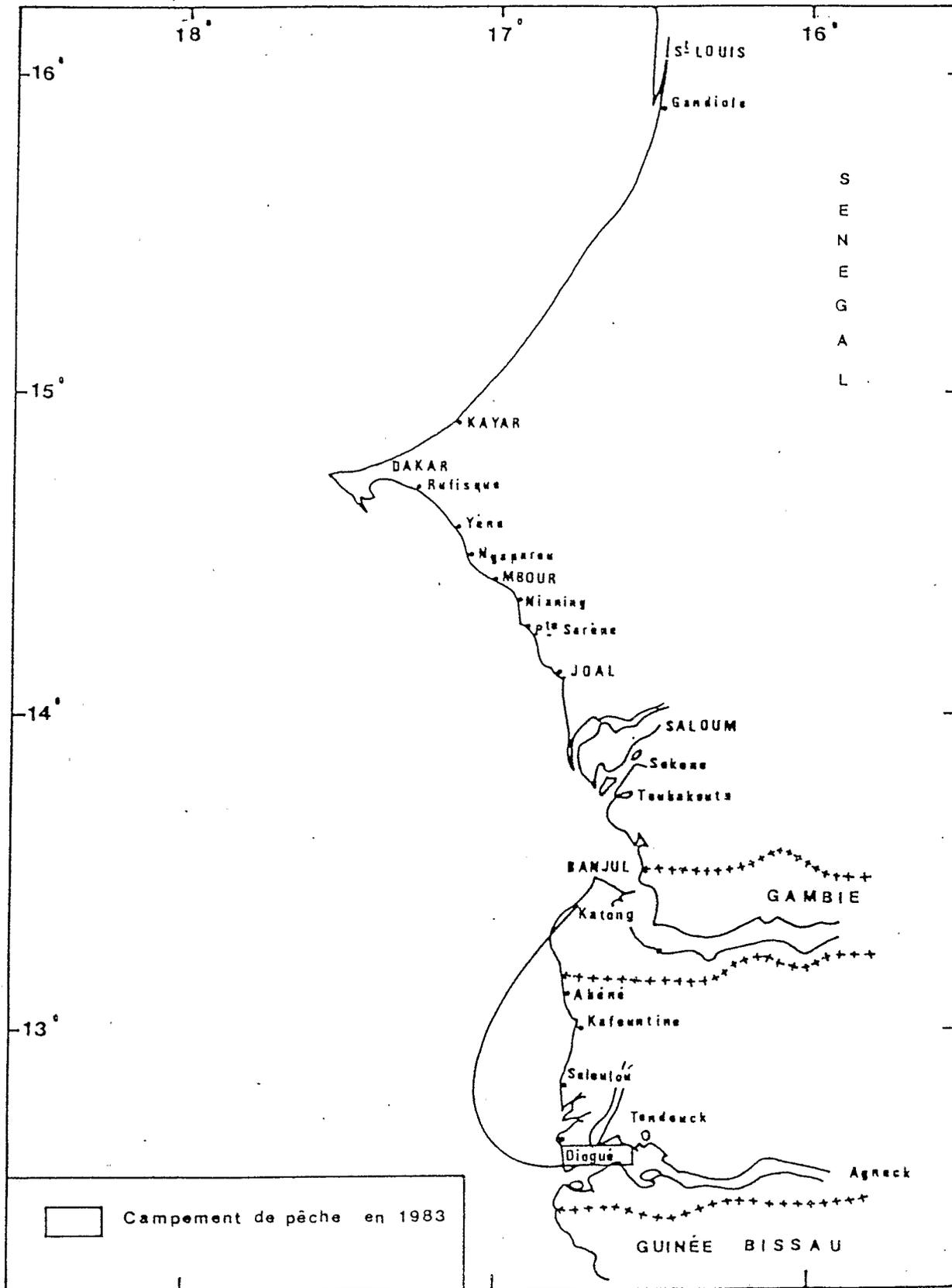


FIG. 1a.- Migration des pêcheurs basés à Diogué en 1984 pour la campagne de pêche de 1983

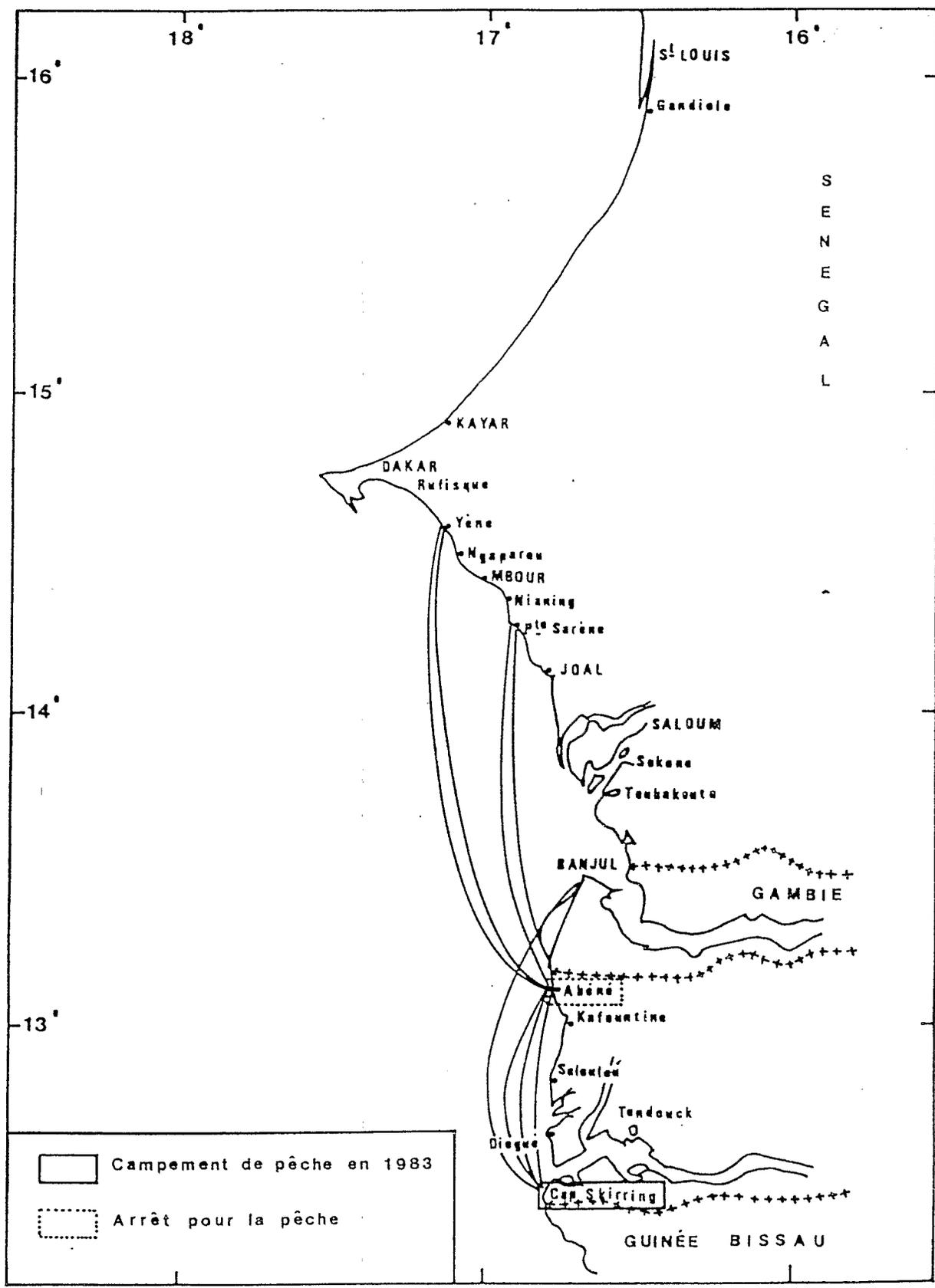


FIG. 1a.- Migration des pêcheurs basés à Cap Skiring en 1984 pour la campagne de 1983

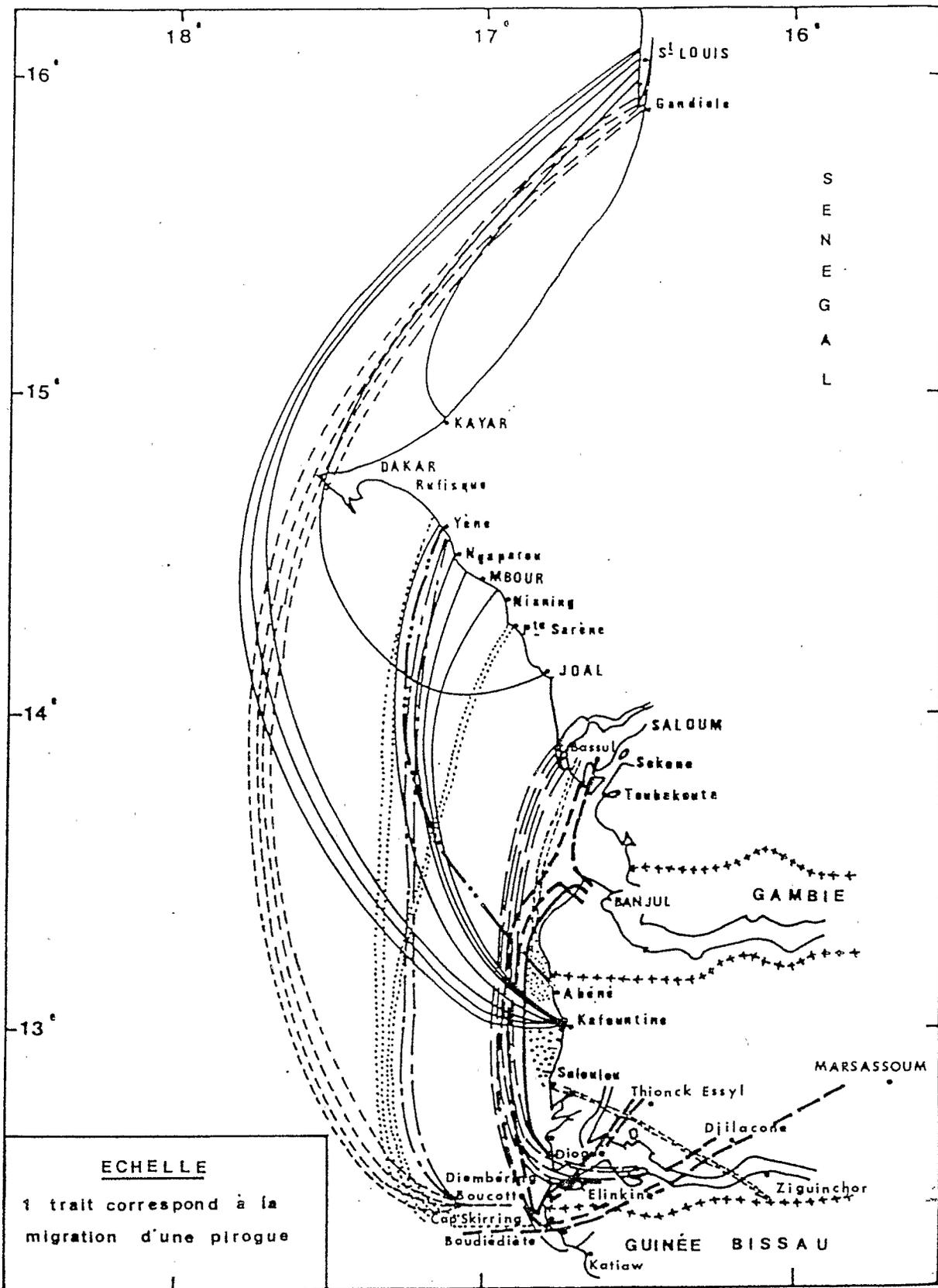


FIG. 1b.- Migration des pêcheurs pour la campagne de 1983

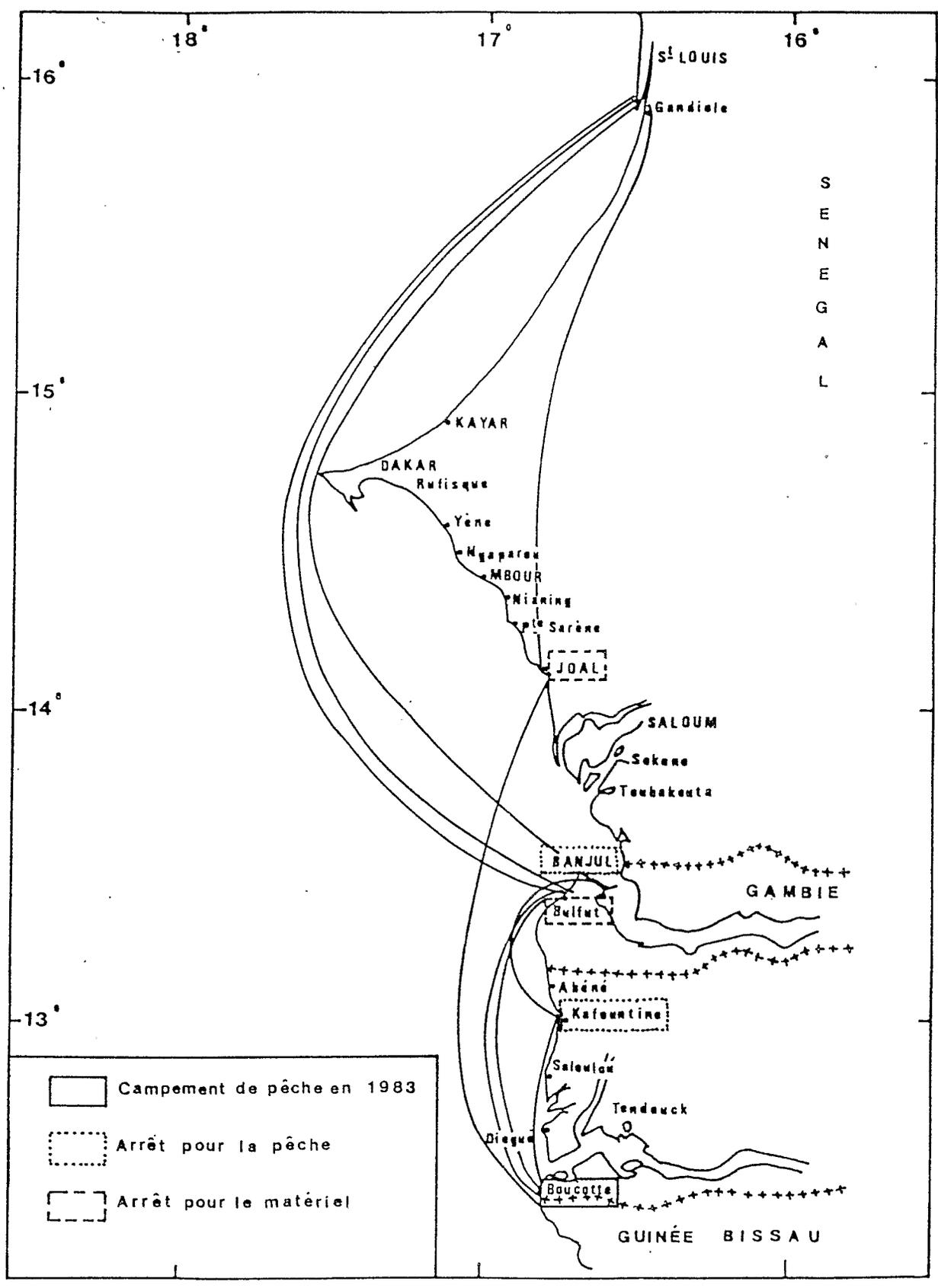


FIG. 1a.- Migration des pêcheurs basés à Boucotte en 1984 pour la campagne de 1983

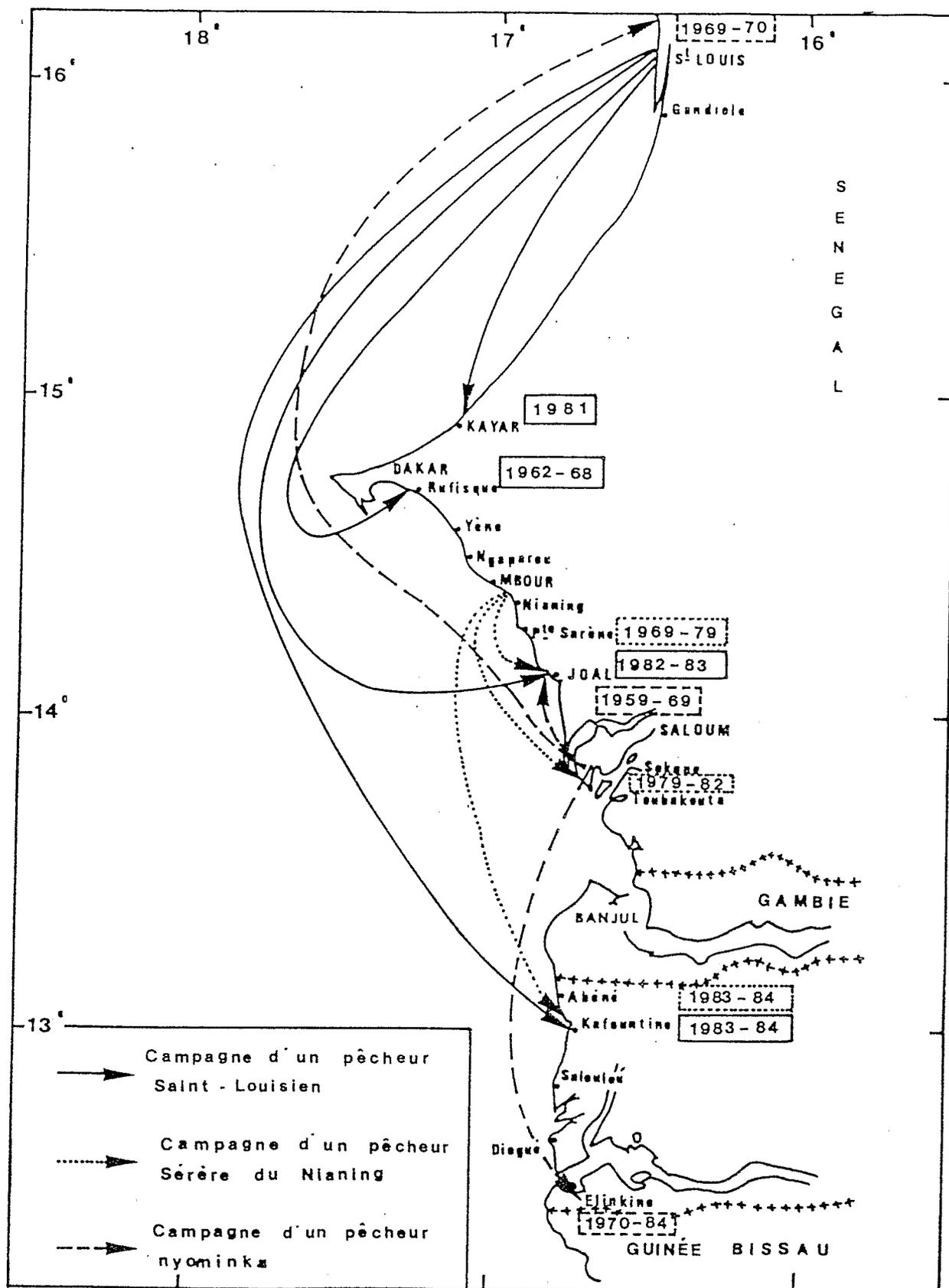


FIG. II.- Exemple des campagnes de trois pêcheurs.

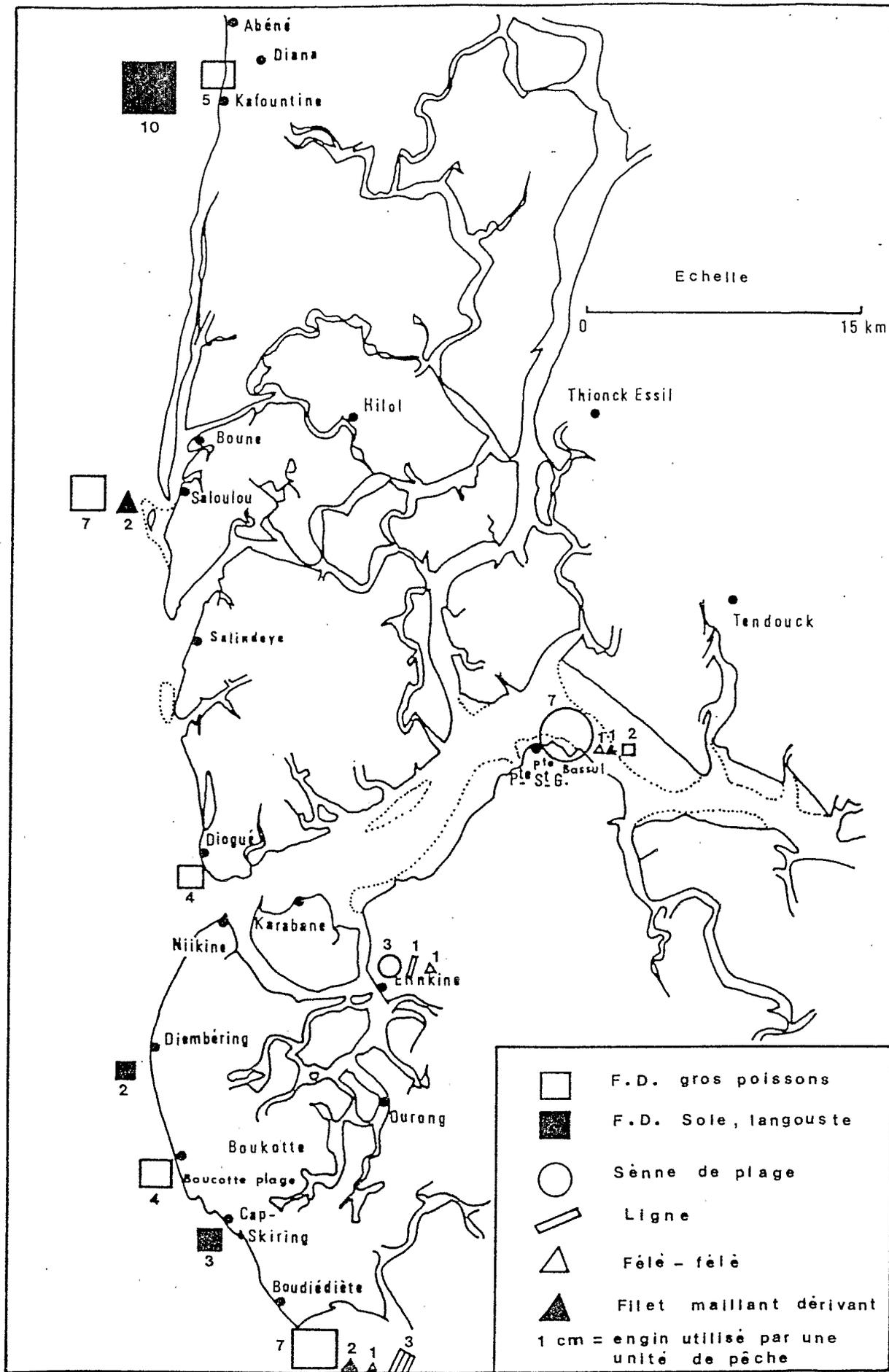


FIG. IV.- Engins de pêche

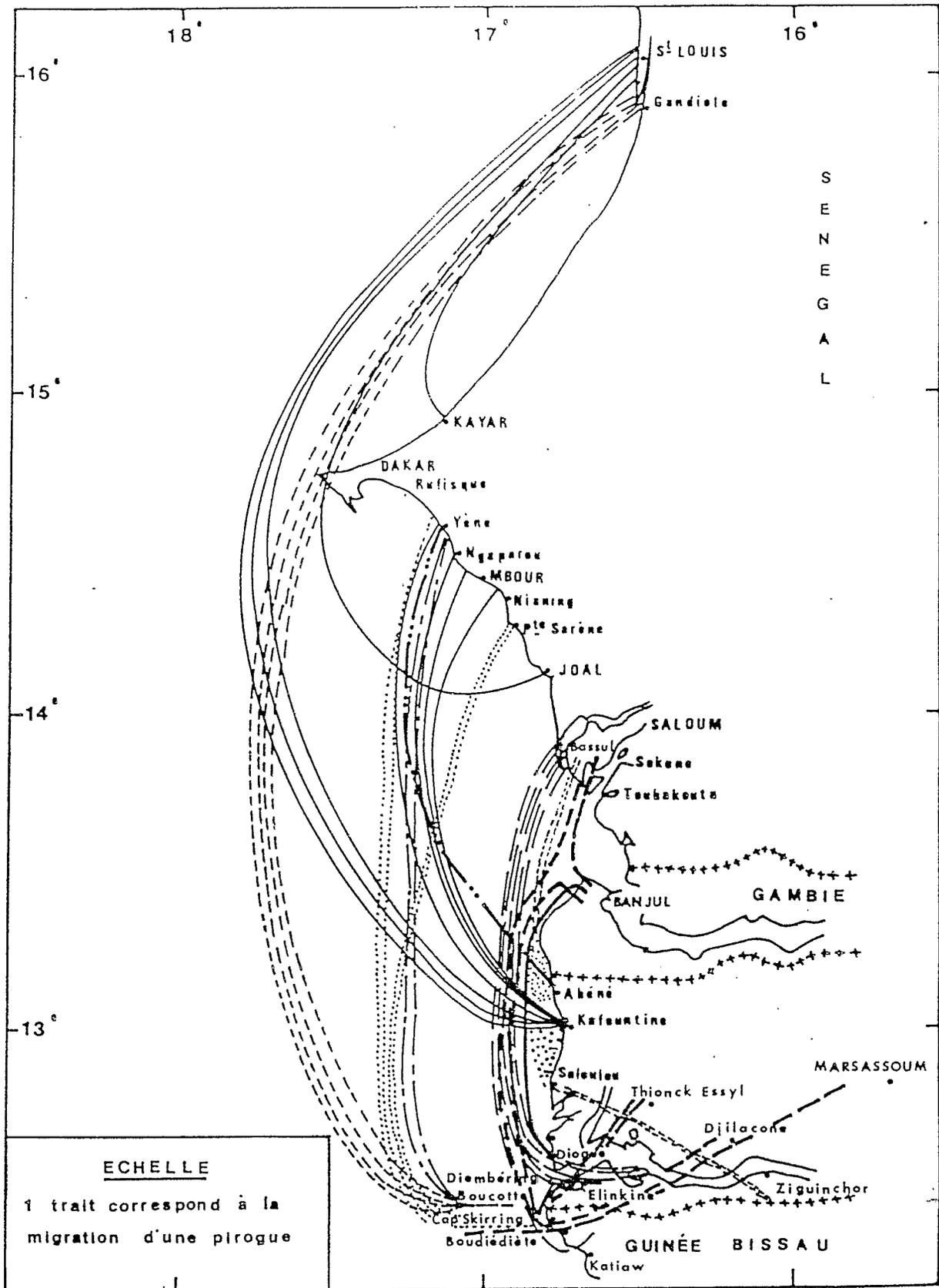


FIG. 1b.- Migration des pêcheurs pour la campagne de 1983

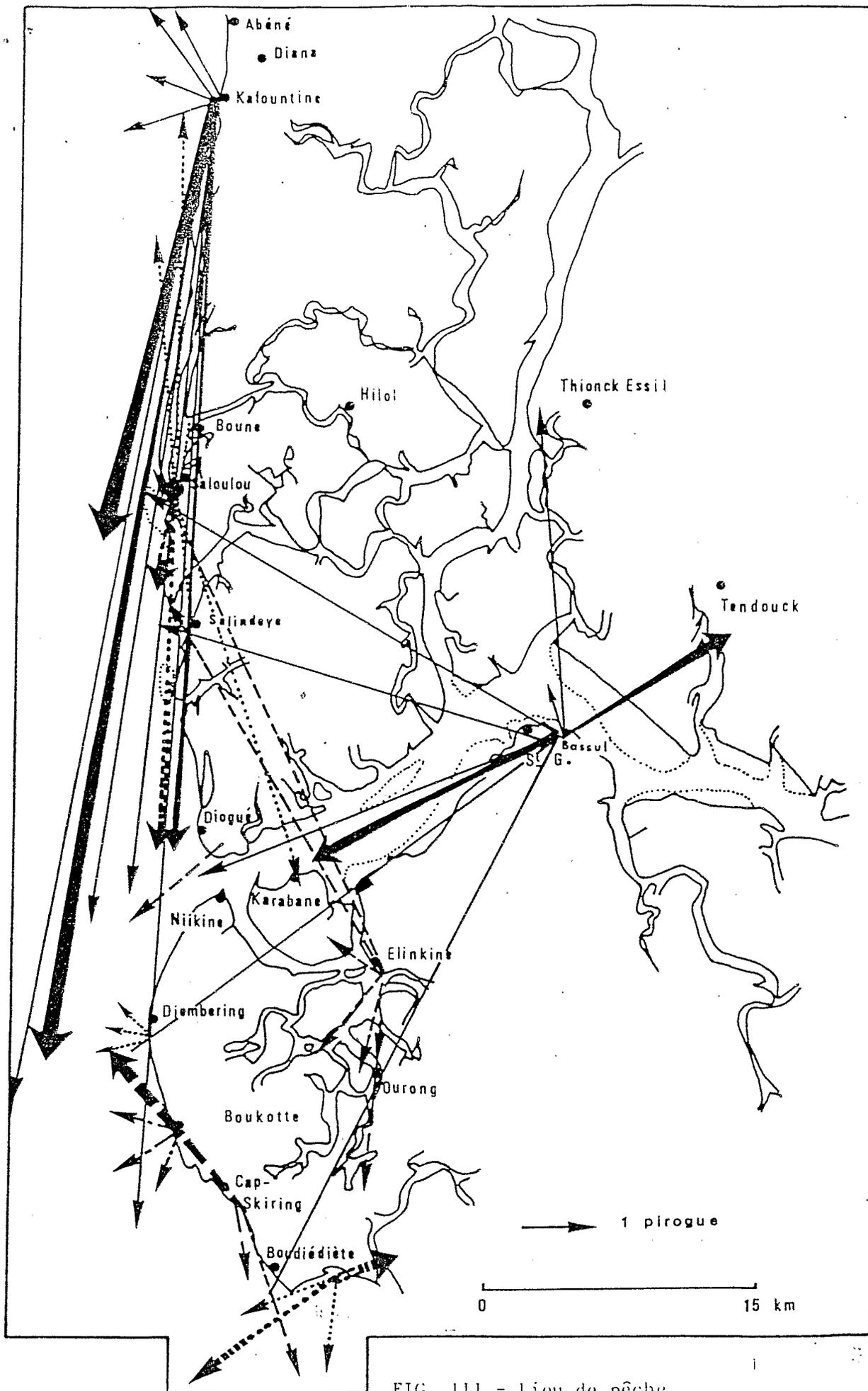


FIG. 111.- Lieu de pêche.

FIG. V. - Espèces cibles selon les centres de pêche
Côte Atlantique Casamance.

